

Village de Forez

Cahier d'histoire locale
Centre Social de Montbrison

N° 93-94 avril 2003

p.	2	Mariage d'une Forézienne au Sénégal en 2002	Edouard Crozier
p.	8	Le sceau des chirurgiens de Montbrison	Jean Guillot
p.	10	En faisant le tour des boulevards de Montbrison	Marie Grange
p.	12	Fondation d'une école à Sauvain en 1753	Stéphane Prajalas
p.	15	Le chanoine Ollagnier	Jérôme Sagnard
p.	24	Le Forez à Paris	Roger Briand
p.	28	Les morts de 1914-1918 à Gumières	Pascal Chambon
p.	34	Le clergé à Montbrison à la fin du XIX ^e siècle	Claude Latta
p.	43	Marcel Louison	Jean Vercherand
p.	46	Un remplacement militaire en 1833	Antoine Cuisinier
p.	50	Les fers à hosties	Pierre-Michel Therrat

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

ISSN - 0241-6786

Siège social (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Claude Latta.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- **Abonnement et diffusion** : André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Mickaël Lathière, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2003

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,
Saint-Etienne.

Mariage d'une Forézienne au Sénégal en 2002



Banjo et Frédérique Sané 14 mars 2002

Un jour de février de cette année 2002, nous apprenons que Frédérique, belle-sœur de notre fils Denis, a l'intention de "convoler en justes noces" avec "Banjo" son ami sénégalais.

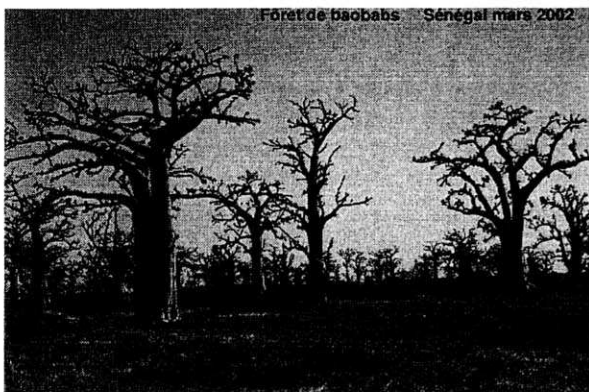
Le mariage est prévu au Sénégal pour le 14 mars de cette année. Mon épouse et moi-même sommes invités. C'est avec joie que nous acceptons cette chance de connaître le Sénégal de l'intérieur et non pas comme des touristes.

Le voyage se compose de sept personnes : la future mariée Frédérique, sa maman Claude(veuve) accompagnée d'une amie, Christiane, notre fils Denis avec son épouse Catherine(soeur de Frédérique), Simone mon épouse et moi-même. La compagnie de charters *Voyamar* nous transportera de Lyon Saint-Exupéry, à Dakar, via Marseille et Agadir

En cette période de l'année au Sénégal, la température est douce et le climat très sec fait rapidement disparaître toute trace de nos rhumatismes habituels. Dès les premiers jours nous organisons quelques excursions, afin de mieux connaître le Sénégal, avec ou sans le promis Banjo.

Ce pays est beau, mais pourquoi est-il si sale ? Que ce soit à Dakar, la capitale, M'bour, un port de pêche ou un petit village dans la savane, les gens vivent sur leurs débris. Paradoxalement les autochtones sont très propres. Ils s'habillent souvent de blanc toujours immaculé. Les enfants des zones urbaines sont plus nets qu'à Montreynaud ou Beaubrun. L'environnement ne paraît pas être une priorité gouvernementale. Des gens propres sur eux, devraient facilement comprendre que l'extérieur de l'habitation fait aussi partie de leur patrimoine et qu'il doit être nettoyé aussi bien que le corps ou le vêtement. Les principales excursions sénégalaises étant réalisées, une visite à la famille de Banjo est programmée (un peu les fiançailles de chez nous).

Les Sané vivent à M'bour. Nous découvrons une très grande famille, j'allais dire tribu. Les frères et sœurs de Banjo travaillent tous, mais aucun manuellement. Ils descendent des Mandingues, de nobles guerriers venant peut-être du Mali, conquérants du Sénégal au XII^e siècle. Ces gens ont fière allure et sont encore respectés aujourd'hui. Le père de Banjo, maintenant à la retraite, était adjoint au maire de M'bour. Il est musulman mais il n'a qu'une épouse qui lui a donné cinq garçons et trois filles.



La famille Sané habite un ensemble de maisons en moellons, plus ou moins crépies, recouvertes de tôles ondulées. Ces bâtiments donnent sur une cour commune, fermée sur la rue par un mur élevé. Nous sommes reçus dans une vaste pièce sans autre meuble que des chaises disposées le long des murs. La pièce a du être repeinte pour notre visite et la carpeite bleue est neuve.

Les invités s'assoient : d'un côté, les frères et les oncles, de Banjo, nous prenons place en face. Aucune femme noire dans l'assemblée. Après un échange de banalités sur le Sénégal, nous faisons connaissance. Je décide de tutoyer tout le monde en expliquant que pour moi le tutoiement est un gage d'amitié, non pas de condescendance. Un oncle de Banjo, commissaire divisionnaire à Dakar ne paraît pas vraiment satisfait de ma décision. Il est vrai qu'il en impose dans son immense boubou blanc tout brodé.

Des bouteilles de *Fanta-orange* et *Coca-cola* nous sont offertes. Pour passer le temps je prends des photos, les sénégalais aiment se faire photographier. Là attention ! La photo d'un noir sans flash est obligatoirement loupée, car elle laisse apparaître seulement les yeux et les dents, un peu comme un contre-jour. Après de très amicales congratulations de départ, le rendez-vous est pris pour le jeudi 14 mars à la mairie de M'bour où sera célébré le mariage civil de Monsieur Banjo Sané avec Mademoiselle Frédérique Salles.

Le grand jour étant arrivé, Claude, maman de Frédérique, nous paraît un peu soulagée, moins inquiète depuis sa rencontre avec les parents de Banjo. Nous voici devant la mairie de M'bour, Banjo en costume blanc, Frédérique dans une belle robe grenat et blanche. Ils sont beaux et surtout rayonnants de bonheur, belle victoire de l'amour sur la différence de race et de religion.

C'est l'adjoint au maire qui célèbre le mariage avec le même cérémonial qu'en France, en y ajoutant que Banjo peut choisir entre la monogamie et la polygamie ; il choisira la monogamie, ouf ! pour Frédérique. Comme cela se fait en France, félicitations et jets de riz accompagnent la sortie de la mairie.

Le mariage religieux pourrait se passer à la Mosquée de M'bour, mais pour plus de commodités il aura lieu dans la cour de la maison Sané. Arrivée remarquée en taxi. La cour est déjà "blanche" de monde (à cause des boubous des hommes). Les femmes sont groupées dans une partie de la cour en un festival de couleurs toutes plus vives les unes que les autres. Grand merci à Allah pour avoir fait dans ce pays les femmes aussi belles. Les voiler serait un gâchis. L'intégrisme musulman passe mal au Sénégal. L'interprétation du Coran est bien plus tolérante qu'au Maghreb. Mais l'intégrisme risque un jour de s'imposer par la création d'écoles coraniques gratuites, alors que l'Ecole Publique est payante et non obligatoire.

Avant de commencer la cérémonie religieuse, il faut procéder aux "palabres" pour la constitution de la dot de la mariée. Là ! surprise : le père de Frédérique étant décédé je suis désigné pour le remplacer, c'est seulement un homme qui peut le représenter. Immédiatement je demande à Banjo en quoi consiste ces palabres ? Il me répond "C'est pas compliqué, tu te débrouilleras" Merci ! Banjo. Subitement je me sens bien seul au milieu d'une trentaine d'hommes noirs en boubou blanc. Le père du marié me dit en français "nous allons constituer la dot de la mariée".



Alors commencent les palabres en wolof que je ne connais pas. Dans l'assemblée il doit y avoir au moins trois imams. Ils sont très dignes, celui à la chéchia rouge a un regard méchant. Ils me regardent en discutant ferme. Peu à peu les oncles et les frères de Banjo sortent des billets de leur poche, se les échangent, je n'y comprends rien.

En fait ils payent leur part et ils remettent au père de Banjo : deux billets de 10000 F CFA ouverts en entier, deux de 5 000 F CFA pliés en deux, trois de 1 000 F CFA pliés en quatre. La dot de la mariée représente 33 000 F CFA. (C'est peu pour une aussi belle femme de surcroît européenne. Nous sommes dans un pays socialiste la tradition veut que soit constitué une dot pour la mariée. Elle sera fixée pour tous, quel que soit le rang social, à 33 000 F CFA.)

Le père de Banjo me remet cette somme solennellement. Que dois-je en faire ? Je la conserve dans la main avec ostentation. En sortant de la pièce des palabres, je remets les billets au père de Banjo en lui demandant de s'en occuper. Il remettra 3 000 F CFA aux Imams (coût de leurs prestations), 5 000 F CFA seront remis à la mère de la mariée qui est veuve, afin de subvenir à son entretien.

La cérémonie religieuse peut maintenant commencer. Elle aura lieu dans la partie la plus importante de la cour de la famille Sané. Les notables, Imams, Muezzin; le Père, les Oncles, les Frères, Cousins du marié sont déjà installés, assis pieds nus sur des nattes végétales recouvrant le sol irrégulier. Aucun des participants n'est vêtu à l'européenne. Tous sont en boubous, beaucoup sont blancs, en soie brodée. Quelques-uns sont bleu clair, ou bleu foncé ; tous en tissus de qualité. Une grande partie de cette assistance porte la chéchia ; beaucoup sont blanches, trois sont rouges et quelques-unes bleues.

Ayant beaucoup de difficultés à m'asseoir par terre, une chaise me sera proposée. Je me retrouve donc dominant les imams assis à même le sol. Par politesse je me déchausse, ce qui me paraît être apprécié par l'assistance. En effet cette cour est devenue un lieu de prière : elle est censée représenter la Mosquée.

Beaucoup de prières seront dites, avec comme dans la religion catholique, la demande faite par l'officiant, les réponses données par l'assistance. L'imam, son chapelet dans les mains, prie assis. Pendant environ une demi-heure des prières seront dites et redites en arabe ou en wolof, de toute façon je ne connais ni l'un, ni l'autre. Pas du tout concerné, je pense à l'ineptie des guerres de religions, que de prières semblables pour un Dieu unique et tout puissant ! et pourtant des peuples s'entredéchirent au nom d'une idéologie humaine forcément loin de Dieu.

Les prières finissent. Un personnage se lève (je saurai plus tard que c'est le "griot"), il a l'air d'un notable et il commence à parler. D'abord posément, peu à peu le ton monte, le voici maintenant qui agite ses bras, un peu comme un avocat, soudainement il me fixe de ses yeux noirs inquiétants, Il me montre du doigt. Oui, c'est bien moi qui suis concerné, que me dit-il ? En quoi l'ai-je offusqué ? J'ai su après qu'il insistait pour me dire : *Oui M. Crozier, Banjo est homme de bien, de bonne moralité, à la droiture d'esprit exemplaire...* Toujours gesticulant, son apologie de Banjo durera une bonne demi-heure.



Revenons sur ce personnage : le "griot". Il est au Sénégal indispensable à toute cérémonie, il en facilite le bon fonctionnement. Il parle aussi pour ceux qui par décence ne peuvent parler à haute voix. Enfin, il peut apporter la gaieté dans l'assistance par son sens de l'humour. Mais il est toujours proche d'Allah. Il peut lui parler directement à haute voix, alors que l'Imam ne lui parle que par prières.

Après l'intervention du griot, une griote parlant au nom des tantes de Banjo fera l'apologie de la famille de celui-ci, elle la fera aussi pour la famille de Frédérique. La cérémonie religieuse se termine par une distribution de noix de cola et de boissons non alcoolisées. Les agapes traditionnelles se feront à deux endroits différents. C'est bien dommage.

Dans les maisons louées pour notre séjour Banjo a invité ses amis, gens distingués vêtus à l'europpéenne, Il y a de très belles femmes, nous sommes là, souriant, mais le courant ne passe pas vraiment. J'aurais préféré être invité dans la famille de Banjo, dans leur maison de M'bour. Nous aurions pu évoquer nos façons de vivre, faire des comparaisons sur la vie de nos grands-parents, ainsi nous aurions passé une soirée bien plus enrichissante que la compagnie de jeunes cadres BC BG. qui comme leurs femmes splendides n'ont pas grand chose à dire.

Je vous ai décrit de façon sommaire un mariage sénégalo-forézien. Je regrette que la famille de Banjo n'ait pas fait l'effort de s'exprimer en français pour le mariage religieux. Le Griot, ancien Adjudant-chef de l'Armée Française pouvait très bien faire l'apologie de Banjo en pur français. Pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? Ce mariage doublement mixte par les races et par les religions, est-il bien accepté par la communauté noire ? Connaissant Frédérique et Banjo, nous savons, nous, que c'est réellement un "mariage d'amour". La famille proche de Banjo l'a bien compris, mais ils sont très pratiquants de la religion musulmane; cette mixité religieuse a pu mettre mal à l'aise son entourage immédiat.



Laissons parler Banjo, qui va maintenant nous donner des renseignements sur le mariage mixte :

Un musulman peut épouser une chrétienne ou une juive (Coran, sourate V, verset 7). Le musulman respecte Jésus, Moïse et Mahomet en tant que Prophètes de Dieu. Un musulman a le devoir de respecter la religion de son épouse et de veiller à ce qu'elle l'observe. Par contre, selon la loi islamique, la femme musulmane ne peut épouser un chrétien ou un juif. Son époux ne reconnaîtra pas Mahomet comme prophète. Il s'efforcera de lui faire abandonner sa religion musulmane, provoquant ainsi un mariage déséquilibré, non harmonieux.

Afin de mieux connaître le Mariage au Sénégal, laissons encore s'exprimer l'enfant du pays : Banjo Sané. La demande en mariage :

C'est le père du jeune homme qui envoie un mandataire au père ou au tuteur de la jeune fille choisie. Ce dernier réunit la famille pour lui annoncer la proposition formulée et la discuter s'il y a lieu. L'avis du père est prépondérant, la mère a voix délibérative, les autres membres de la famille n'ont qu'une voix consultative. La réponse n'est pas donnée immédiatement, il faut qu'une enquête soit menée auprès des cousins de la fille, ils sont prioritaires pour le mariage. Mais l'honnêteté du jeune homme, sa famille, son rang social pèsent très lourd pour le choix définitif.

*Lorsque la jeune fille a donné son consentement (intervient-elle vraiment ?), un premier don est fait par le père du postulant, le **may-gu-jékk**, ce don marque le début de la période de fiançailles qui dure environ une année.*

Le mariage au Sénégal est l'affaire de deux familles avant de l'être pour les deux conjoints. Quand une femme se marie, on ne dit pas qu'elle fonde un foyer avec un-tel, on dit qu'elle rejoint la concession de la famille X.

Il faut en arriver à l'épineuse question de la dot "Alali farata" donnée par l'époux. Il me semble qu'une normalisation soit à l'essai actuellement visant, comme je l'ai signalé plus haut, à limiter pour tous la dot à 33 000 F CFA mais laissons à nouveau s'exprimer Banjo.

Actuellement, la dot c'est une enchère, un cauchemar. À l'origine, en milieu traditionnel africain, la dot était le symbole de l'alliance entre deux familles, la compensation matérielle de la perte d'une force de travail, une sorte de rachat ou de garantie. Cette dot se réglait en nature, notamment en têtes de bétail. L'échange s'accompagnait de dons symboliques ayant une valeur plus rituelle que matérielle, destinés à sceller l'alliance.

A l'heure actuelle la monétarisation de la dot ne donne lieu qu'à de sordides transactions où la future mariée devient l'objet d'un marché. Il ne s'agit plus du tout d'un symbole, mais d'une affaire qui se discute âprement avec la belle-famille et surtout avec la sœur du père de la mariée. Une échelle de prix est instituée, compte tenu de l'âge, la beauté, la virginité. Et l'inflation galope avec les surenchères. À la dot proprement dite il faut ajouter les cadeaux aux divers membres de la belle-famille, afin d'en obtenir le soutien. Ajouter aussi les frais des cérémonies de fiançailles et de mariage.

Autrefois la dot était donnée en nature, feuilles de tabac, noix de cola, têtes de bétail... Avant l'Islam la dot servait à procurer une épouse au frère de la mariée. Suivant la loi islamique, actuellement on offre de l'argent, qui est attribué expressément à la femme.

*Le mariage religieux **Takk** est célébré dans une cour (de préférence la cour de la mosquée), en présence de l'Imam et des représentants des pères. La cérémonie ne peut avoir lieu sans le versement d'une prestation appelée "béy-u-baay" (chèvre du père du marié) qui est le cadeau de légitimation du mariage. Le père de la mariée l'exige à ce moment précis, sans le "béy-u-baay" le mariage ne peut être célébré.*

Pour l'Islam, le mariage est un fait social et une nécessité physiologique. La foi qui relève du monde de l'âme et de l'esprit est recommandée, mais n'est pas une condition impérative dans la vie commune. Le mariage est la forme consacrée et bénie qui permet à l'homme et à la femme de s'unir, de fonder une famille. L'Islam n'encourage pas le célibat et il interdit farouchement l'adultère et le désordre des mœurs.

Il me faut rappeler que ces informations sur le mariage sénégalais ont été communiquées par Monsieur Banjo Sané.

Pour conclure, le mariage musulman me paraît assez proche du mariage catholique, même si la dot a pratiquement disparu en France. Les interdits sont les mêmes. Je pense que, contrairement au père du marié africain, c'est le père de la mariée française qui supporte les plus grands frais, même si, souvent, les frais de réception du mariage sont partagés entre les deux familles.



à Frédérique et Banjo,
avec nos vœux

Edouard Crozier.

Le sceau des chirurgiens de Montbrison

Additif à l'article de Jean Guillot

"Chirurgiens et médecins montbrisonnais au XVII^e siècle", *Village de Forez*, n° 89-90

Monsieur Crozier Edouard nous fait part de la connaissance qu'il a eu du sceau de la confrérie des chirurgiens de Montbrison au XVIII^e siècle. Ce document atteste de l'existence fort ancienne de cette confrérie, de son organisation bien établie, de la notoriété sociale d'un tel groupement.



Sceau des Chirurgiens de Montbrison
XVIII^e s.

Forme ovale : 38 mm – 32 mm.

Blason ovale : De gueules au dauphin d'or accompagné de trois pots à onguent d'or placés 2 & 1.

Légende :

SIGILLUM CHIRURGICORUM MONTIS BRISONIS
CONSILIOQUE MANU QUE (en caractères plus petits)

Surmonté d'une couronne à cinq étoiles.

Tenants: Deux anges avec pagne.

(don de M. Ludovic Brassart, mai 2001)

Nous avons toujours pensé que la liste précédemment présentée des chirurgiens et médecins connus de Montbrison aux XVII^e et XVIII^e siècles était largement incomplète. Incomplète certes, car pour des villes de même importance (5 000 habitants environ) à vocation identique (administration à la fois bailliage et sénéchaussée, foires, artisanat développé, membres de la judicature...) les historiens mettent en avant un nombre assez élevé d'individus se consacrant à cet art (parfois plusieurs dizaines).

Les lettres patentes données par le roi Louis XIV dans les années 1670-1672 furent un essai tendant à réformer le monde de la santé publique. Après une formation plus sérieuse des praticiens, elles avaient pour but de mettre fin à certaines dérives insupportables apparues au cours des temps.

Quelques noms supplémentaires glanés au hasard des minutes notariales¹ :

- 1654 : Louys Marchand de Varennes *mir chirurgien*² fils de Hugues Gabriel Marchand pharmacien rue du Marché. Il épousa Marie Madeleine Bouvriou, fille d'Antoine Bouvriou lui-même chirurgien.
- 1695 : Maret chirurgien.
- 1697 : Antoine Pourrat chirurgien, son père était pharmacien (proche de la Grenette).
- 1697 : Jean Reynaud, beau-frère du précédent, aussi chirurgien.
- 1700 : Pontay Jacques, chirurgien, fils de défunt Claude et d'Isabelle Vialon deGrézolles. Il épousa Louise Marteau, fille de Jean Marteau chirurgien et de Madeleine Marchand.
- 1719 : Antoine Dechampruinou, chirurgien, époux de Jeanne Paret fille de Jean Marc Paret, chirurgien. En deuxième nocces elle prit pour époux Joseph Colombard, médecin chirurgien.
- 1721 : Claude Bertual chirurgien.
- 1721 : Pierre Gourgaud chirurgien.
- 1749 : Jean-Baptiste Lagarde chirurgien.
- 1751 : Antoine Frey médecin chirurgien.
- 1762 : Marie Duby épouse de Barthélémy Bonnefoy, médecin chirurgien, teste pour ses enfants. Elle était veuve en premières nocces de Barthélémy Lejard, médecin chirurgien de Boën.

Jean Guillot

¹ Minutes des notaires : Barriou, Challaye, Chassain, Flachère...

² *Mir* : mot ancien pour désigner un médecin, *Le Vilain Mire*, comédie de Molière.

En faisant le tour des boulevards de Montbrison

Notre sous-préfecture est charmante et pleine de romantisme avec sa ceinture de boulevards ombragés. Les avenues et ses places aux arbres apportent leurs notes verdoyante dans la cité des comtes de Forez ont un charme provincial délicieux. J'évoque ici les avenues de la Gare, d'Alsace-Lorraine, la place de l'Hôtel-de-Ville, la place Pasteur, le square Honoré-d'Urfé. Les boulevards portent de fiers noms dont le souvenir national ou local reste dans nos mémoires. Je cite les boulevards Carnot, Gambetta, Lachèze, Chavassieu, de la Préfecture, Louis Dupin, de la Madeleine et le boulevard Duguet.

C'est cette petite portion du boulevard dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui. J'ai longtemps cru, dans ma jeunesse, qu'on avait donné cette appellation à cette partie du boulevard parce qu'elle dominait un peu la plaine qui s'étend devant elle. C'était en quelque sorte le boulevard "du guet" qui permettait d'apercevoir ce qui pouvait parvenir jusqu'à la cité. Or il n'en est rien. Ce boulevard porte le nom d'une famille qui 'est illustrée pendant plusieurs siècles dans le Forez, et dont la descendance a disparu dans la région.

Lors des funérailles de Jean Duguet (né le 20 mars 1820) décédé le 11 décembre 1881, l'éloge de ses aïeux nous rappelle ce qu'avait de notable cette famille forézienne. Probablement originaires de Chalmazel ou du Roannais, les Duguets exercèrent la profession de marchand dans la ville de Feurs au XVI^e siècle.

Au début du XVII^e on les trouve notaires noyaux, conseillers du roi et ils tiennent avec les Du Rozier et les Du Verney le premier rang dans leur région. Leur nom s'écrivait alors D'Huguet, Du Guet ou Dhuguet.

Leur niveau social connaît son apogée avec Claude Duguet qui est procureur du roi, avocat, conseiller honoraire et obtient des lettres de noblesse en 1697. Un éloge sur sa vie est ajouté à son acte de décès dans les cahiers de catholicité conservés aux archives municipales de Montbrison.

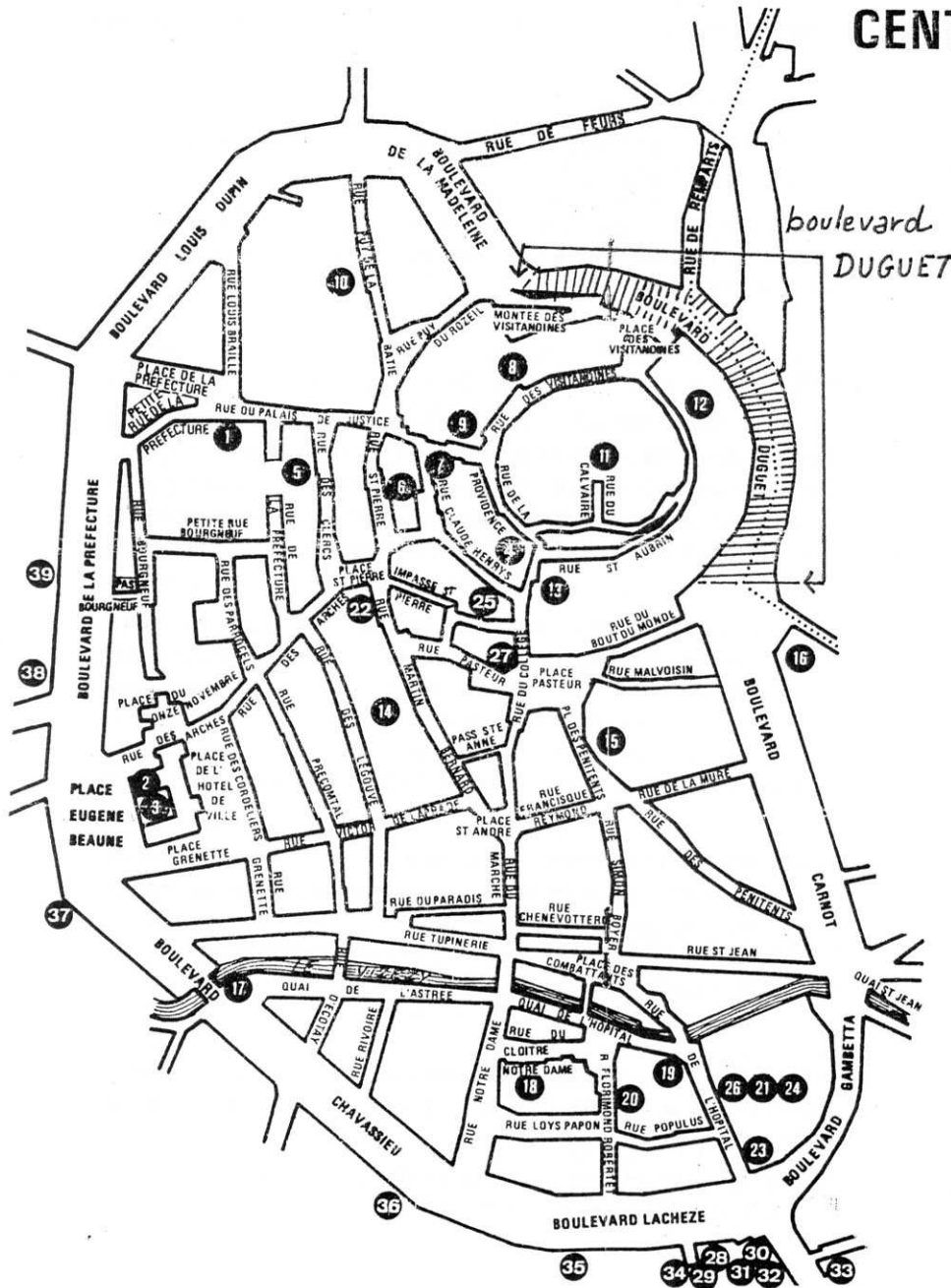
Parmi ses 11 enfants il eut trois de ses fils qui devinrent Oratoriens. André l'aîné fut supérieur de la maison de Soissons. Le septième Jacques-Joseph est le célèbre oratorien dont les ouvrages de mystique et de théologie sont toujours consultés dans les universités d'Oxford, de Tokyo et de la Sorbonne. Le onzième fut curé de Feurs pendant 36 ans. Son mémoire sur l'histoire de Feurs, publié en 1880 par Vincent Durand et la Diana vient d'être réédité.

Les Duguet furent propriétaires de nombreux domaines dans le Forez : les Bullions et Saint-Bertrand à Chambéon, l'Ormet à Saint-Cyr-les-Vignes, l'Abey ou l'Abbé à Montbrison ainsi que des maisons : Malleray, Malécot à Essertines-en-Châtelneuf et le moulin d'Estiallet près de Montbrison.

La Révolution de 1789 vit tomber plusieurs de leurs descendants. Le dernier Duguet forézien fut ce Jean Duguet administrateur des hospices de Montbrison, maire de Saint-André-le-Puy qu'il combla de ses bienfaits. Il décède sans postérité et le lignage forézien se fonde dans la famille Dugas de la Catonnière dont un membre vient de disparaître en janvier 2003. D'autres familles Duguet existent encore mais leur ascendance n'est pas encore définie à cause des lacunes existant dans les cahiers de catholicité de l'Ancien Régime.

Marie Grange

CENTRE VILLE



- 1 Sous-Prefecture
- 2 Office du Tourisme
- 3 Hôtel de Ville
- 4 Ecole Saint-Aubrin
- 5 Centre social
 - Bains-douches
 - Foyer des jeunes travailleurs
 - Sécurité Sociale
- 6 Eglise Saint-Pierre
- 7 Tour de Barrère
- 8 Centre musical
- 9 Palais de Justice
- 10 Notre-Dame de la Madeleine
- 11 Site du Calvaire
- 12 Remparts
- 13 Institution Victor-de-Laprade
- 14 Hôtels particuliers
- 15 Chapelle des Pénitents
- 16 Ponts et Chaussées
- 17 Les quais fleuris
- 18 Collégiale Notre-Dame
- 19 Caisse d'Epargne
- 20 Salle de La Diana - Musée
- 21 Gymnase Guy IV
- 22 Agence postale
- 23 Perception
- 24 Ecole d'infirmières - Croix-Rouge
- 15 Ecole Montalembert
- 26 Eglise réformée
- 27 Ecole Pasteur C.S.
- 28 Commissariat de police
- 29 P.T.T.
- 30 Assedic
- 31 Chambre des Métiers
- 32 Chambre de Commerce et d'Industrie
- 33 ANPE
- 34 Hôtel des Impôts
- 35 Bourse du Travail
- 36 Ecole Chavassieu
- 37 Maternelle Notre-Dame
- 38 Musée d'Allard
- 39 C.E.S.

Fondation d'une école à Sauvain en 1753

Le XVIII^e siècle, plus encore que le XVII^e siècle, fut le siècle où la France vit se développer un réseau de structures d'enseignement que l'on appelait les "petites écoles".

La création de ces lieux de premiers apprentissages du savoir se fit de façon plus ou moins précoce suivant les régions de France. Ce n'est qu'assez tardivement ¹, en 1753, que la paroisse de Sauvain fut placée devant la possibilité de créer un tel établissement.

Dons pour l'établissement d'une école

Par acte du 8 août 1753, passé devant maître Durand, notaire royal à Chalmazel ², eut lieu, au profit de la paroisse de Sauvain et par l'intermédiaire de ses représentants (fabriciens et marguilliers), la relâche d'une maison par *Mre Jean Duculty prêtre abbé de St Jean de Portiers prieur de St Jean et St Biaise de Charroux et chanoine d'honneur de leglise collégiale et paro[isiïa]le de St Paul de Lyon résidant rue prefererie*. Ce dernier était le neveu et héritier testamentaire de *Messire Jean Baptiste Duculty prêtre curé de la paroisse de Sauvain*.

Les registres paroissiaux de Sauvain ³ nous apprennent que le curé Jean-Baptiste Duculty était mort à Sauvain en 1745. Ce décès avait enlevé le curé Duculty à ses ouailles... *subitement dès le vingtneuf juin fête de s[ain]t pierre après avoir célébré la grande messe...* Il avait été inhumé ... *avec les cérémonies ecclésiastiques...* deux jours après, le 1^{er} juillet, après une messe célébrée, ... *en présence du peuple assemblé....* par le curé Doytrand de Champdieu ... *archiprêtre substitué de Montbrison...*, celui-ci était assisté des curés Barel de Châtelneuf, Passel d'Essertines, Fenon vicaire de Saint-Bonnet-le-Courreau et de Barel prêtre et nouveau curé de Sauvain ⁴.

Le neveu Duculty, ... *bien informé des bonnes et précises intentions dud. feu sre Duculty son oncle de voir établir une école pour les pauvres personnes de lun et lautre sexe*, cédait aux marguilliers de Sauvain une maison située au bourg de Sauvain que son oncle avait acquise le 4 mai 1739 d'Antoine Barou cordonnier du bourg, pour le prix de

¹ Saint-Just-en-Bas possédait, semble-t-il, une école au début du XVIII^e siècle. Le 8 janvier 1711, un contrat de mariage fut établi devant maître Ducros (archives de la Diana) entre ... *Etienne Combe et Jeanne Hodin fille de déffunt Joseph Hodin m[âit]re descoles du bourg de Saint Just en Bas*. En 1741, André Lafay, prêtre curé de Sail-sous-Couzan, par son testament, établissait une prébende en vue d'entretenir des ... *petittes escolles...* dans cette paroisse (archives de la Diana 4G 61).

² Archives privées.

³ Archives municipales de Sauvain.

⁴ Cet acte d'inhumation porte aussi la signature de : *Ducully Bachelier*. Peut-être s'agit-il là de Jean Duculty, neveu du défunt.

140 £ (ce bâtiment joignait la maison de Noël Marcou de Subertat *de soir*, c'est-à-dire à l'ouest, et *le chemin de la procession de bise*, au nord) ⁵.

Cette maison devait servir à... *loger par la suite du temps le maître ou maîtresse de lad. école et y recevoir lesd. jeunes personnes pour les jours qu'elles s'assembleront*. Cette maison se devait, précise l'acte, d'être occupée par ... *des personnes de bonnes mœurs*.

Il était spécifié que la création de l'école et le recrutement de l'enseignant devait se faire dans les trois ans suivant l'établissement du présent acte. Dans le cas contraire, ledit abbé Duculty se réservait le droit de reprendre possession de la maison léguée par son oncle.

Le curé de Sauvain présentement en fonction, messire Jean Clair, bachelier en droit, se voyait confier, comme à ses successeurs, le bon fonctionnement de l'établissement. Il avait également en charge le choix des savoirs enseignés (*l'instruction de lecture et plain chant ou du moins la lecture au choix du S[ieu]r curé de Sauvain*). Le maître ou la maîtresse d'école devait être ... *choisi par led. pere curé et révocable à sa volonté dans la suite*.

Cette première donation faite par un représentant du clergé se complétait d'une autre, cette fois, de la part de membres de la bourgeoisie laïque forézienne.

Sieur Claude Mathon ⁶ bourgeois résidant à Montbrison et *sous son autorité congé et licence* dame Jeanne Guyot son épouse, tous deux héritiers testamentaires de Jeanne Dujat, faisaient également un don en vue de l'établissement d'une école à Sauvain.

Par son testament en date du 23 mai 1747, Jeanne Dujat avait fait don aux curés, marguilliers et habitants de Sauvain de la somme de 499 £ et 19 sols pour ... *l'entretien et salaire de lad. maître ou maîtresse d'école*. Cette somme était composée pour 198 £ et 19 sols ... *en espèces sonnantes*, le reste étant constitué d'une obligation due à Jeanne Dujat par André Mathon laboureur de Montagut (pour 51 £) et d'un contrat de rente au principal de 250 £ due au couple Mathon par Noël Marcou et Claudine Grossat sa femme.

Une condition était mise à la donation de la dame Dujat : le maître ou la maîtresse d'école devait être "invité" à ... *faire réciter aux ecoliers tous les samedy, à la fin de l'école les stances de la s[ain]te vierge et le psaume du de profundis tous les jours*.

Les petites écoles au XVIII^e siècle

Le pouvoir royal, aux XVII^e et XVIII^e siècles, chercha à favoriser le développement d'un réseau de petites écoles. Un édit de 1698, réitéré en 1724, prescrivait l'ouverture d'une petite école dans chaque village du royaume. Dans les faits l'ouverture du monde rural à la diffusion du savoir restait limitée.

⁵ Jean-Baptiste Duculty, curé de Sauvain, n'avait donc pas, semble-t-il, tenu rigueur aux habitants de Sauvain de l'avoir débouté face à Antoine Mathon, dans le différend qui avait opposé ces deux prêtres en 1725 (Cf. S. Prajalas : "Tempête dans un bénitier", *Généalogie et Histoire*, n° 110, 2^e trimestre 2002).

⁶ Claude Mathon (10 juillet 1705 - 2 septembre 1769) était le descendant d'une famille de notables sauvagnards. Son grand-père André Mathon était procureur d'office de la seigneurie de Montherboux. Son père, Jean-Baptiste Mathon, était juge de Sauvain, avocat en parlement et officier chez le roi. Le fils de Claude, Antoine Mathon, devait acheter à Louis de Luzy, le 2 décembre 1772, le château de Sauvain. Plusieurs prêtres ou curés de Sauvain étaient issus aux XVII^e et XVIII^e siècles de la famille Mathon.

La création d'une école dépendait du bon vouloir de la communauté paroissiale ou, plus souvent, de fondations charitables de la part de laïcs ou d'ecclésiastiques, comme ce fut le cas à Sauvain en 1753.

Le fonctionnement même de ces petites écoles était très marqué par l'influence de la religion. La nomination d'un enseignant était soumise au choix du curé de la paroisse qui pouvait le révoquer sans avoir à se justifier. Les enseignements dispensés étaient eux aussi empreints de religiosité. On le voit dans le cas de Sauvain : psaume *De profundis*, stances de la Sainte Vierge...

Les enseignements se résumaient aux rudiments d'écriture, lecture et plain-chant ⁷ à Sauvain. La lecture était à enseigner en priorité (... *du moins la lecture*), encore cet apprentissage devait-il se faire au travers de textes saints. L'apprentissage par cœur devait être de mise pour la connaissance du psaume *De profundis* et des stances de la Vierge.

C'est à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle que Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) ⁸ affina la mise en place d'une école plus moderne avec la création des Frères des écoles chrétiennes. Né à Reims, Jean-Baptiste de La Salle se consacra, après la prêtrise, à la fondation d'écoles paroissiales pour les enfants pauvres. En 1685, constatant le manque de maîtres bien formés, il mit en place une sorte "d'école normale" pour la formation des professeurs (les frères étaient des religieux non-prêtres se consacrant uniquement à l'éducation des enfants). Il fit aussi preuve d'innovations pédagogiques : plus grande place du profane dans les apprentissages, lecture en français et non plus en latin... Ces méthodes lassaliennes furent cependant longues à se diffuser.

*

* *

Les fondations présentées ici nous apprennent que la création d'une petite école à Sauvain fut le fait d'initiatives privées, comme cela était très fréquent. Cette école devait, par ses enseignements, être très marquée sur le plan religieux. On peut cependant se poser un certain nombre de questions sur cette école sauvagnarde. Cette école vit-elle le jour ? Cet établissement était-il une école lassalienne ? Que pouvaient retirer les enfants d'apprentissages par cœur de textes en latin dont la plupart ne devaient comprendre la teneur ? La scolarisation touchait-elle un grand nombre d'enfants. Ceux qui allaient à l'école suivaient-ils les cours toute l'année alors que la migration saisonnière en direction des hautes chaumes était fréquente dans cette paroisse ?

Stéphane Prajalas

⁷ Le plain-chant est un chant liturgique traditionnel de l'Église catholique latine, appelé par extension et plus récemment chant grégorien.

⁸ Jean-Baptiste de la Salle fut canonisé en 1900 et déclaré saint patron des éducateurs en 1950 par le pape Pie XII. Il est fêté le 7 avril.

Le chanoine Ollagnier

curé de Saint-Pierre de Montbrison de 1862 à 1911

Mémoires d'un ecclésiastique distingué

Vers 1899, après une vie bien remplie au service de Dieu, le chanoine Ollagnier écrit ses souvenirs. Il a alors 81 ans et est curé de Saint-Pierre, à Montbrison depuis 37 années.

Ses mémoires présentent beaucoup d'intérêt car il nous fait redécouvrir l'atmosphère d'une petite ville de province renfermée sur elle-même vivant toujours sur sa grandeur passée¹. Il nous conte dans un excellent français de nombreuses anecdotes où se mêlent intrigues et mesquineries qui nous semblent aujourd'hui bien désuètes. Sur le plan politique, M. Ollagnier évoque les luttes d'influence au sein du conseil municipal à propos de la construction de l'église de Saint-Pierre. Il rappelle la rivalité récurrente sur la délimitation des paroisses Notre-Dame et Saint-Pierre et le rôle "obscur" du séminaire. Il raconte ses deux voyages à Rome dans le cadre d'une mission pour défendre le missel lyonnais et évoque son rôle d'administrateur des caisses de retraite diocésain.

Il parle notamment de ses paroissiens dont la vie s'écoule lentement autour de l'église Saint-Pierre-la-Madeleine, une partie de la ville où vivent alors de nombreux notables et qui est, dit-il, une sorte de *quartier Saint-Germain* de Montbrison.

Persuadé que les temps ont bien changé, il évoque avec un peu de nostalgie une époque révolue : *J'ai commencé le 15 avril à consigner dans cet agenda les noms des personnes que j'ai connues et qui ont plus ou moins marqué ma vie. Pour ne pas laisser ces pages blanches, je vais continuer ce travail. Les dates importent peu. J'étendrai ma liste à un plus grand nombre en faisant de cet agenda mon nécrologe.*

Louis Charles Ollagnier, professeur, précepteur puis curé de Champoly

Louis Charles Ollagnier est né en 1818 à Saint-Just-en-Bas. Brillant élève au petit séminaire de Verrières, il poursuit ses études au grand séminaire de Lyon. En 1845, il est ordonné prêtre. Peu après, il devient professeur de mathématiques à l'institution des Chartreux de Lyon.

Ce poste lui permet ensuite d'être pendant 11 années, précepteur de quelques fils de grandes familles de la noblesse forézienne : Henri de Sugny², Camille de Bernou de Rochetaillée, Vital de Bernou de Rochetaillée³ et Etienne de Chazelles⁴. Plus tard, ses anciens élèves seront pour lui des soutiens dans ses principaux projets. Il reste ensuite 3 ans vicaire à Saint-Nizier de Lyon (1857-1860).

Nommé curé de la paroisse de Champoly le 24 mai 1860 par son Eminence le Cardinal de Bonald, il entreprend aussitôt de remplacer l'église du village qui est petite et en mauvais état. Il fait preuve d'un grand dynamisme. Pour le nouvel édifice, il obtient d'abord l'accord de M. Régis de

¹ Voir J. Sagnard, "Excursion touristique d'un journaliste parisien : Edouard Drumont à Montbrison en 1879", *Village de Forez*, n° 91-92 (p. 41-44) où ce journaliste parisien perçoit également cette impression de ville provinciale endormie.

² Futur sénateur de la Loire.

³ Conseillers généraux de la Loire et préfet.

⁴ Fils de Léon de Chazelles, député et maire de Clermont.

Meaux, pour prendre des matériaux au château des Cornes d'Urfé. Il fait accomplir des prouesses à ses paroissiens : une certaine fois, il réussit, en une même journée, à mobiliser 75 chars et 200 hommes pour transporter des pierres de la carrière de Moussé. Bel exploit !

Le curé de Saint-Pierre de Montbrison

Un objectif : reconstruire Saint-Pierre

En octobre 1862, il succède à Jean-Joseph Barou comme curé de Saint Pierre-la Madeleine, à Montbrison. M. Ollagnier note qu'il n'a pas été nommé par hasard à la tête de la paroisse de Saint-Pierre mais parce qu'il avait déjà bâti une église dans sa paroisse précédente : *J'étais jeune alors, et j'avais fait mes premières armes en construisant l'église de Champoly. Je ne puis pas dire que j'entrepris l'œuvre avec enthousiasme, mais pour la gloire de Dieu et avec courage.*

Ses supérieurs pensent qu'il est "mûr" pour mener à bien un grand projet. Installé par le vicaire général Pagnon le 7 décembre 1863, il reçoit de la part du cardinal pour principale mission la reconstruction de l'église paroissiale. L'objectif est clairement affiché. M. Ollagnier se doit de l'atteindre.

Toutes les notabilités de la ville sont présentes lors de son installation : MM. Larribe, sous-préfet ; Majoux, maire ; Bravard, président du tribunal ; Lemonnier, procureur impérial ; Pagnon, vicaire général ; Châtelain, curé de Notre-Dame ; Vettard, supérieur du séminaire ; Para, aumônier de l'hôpital...

M. Ollagnier ne souhaitait pas cette nomination car il aurait voulu achever tout à fait l'église de Champoly : *Je reçus à Champoly ma nomination à la cure de Saint-Pierre. Le cardinal de Bonald résista à toutes mes instances ; et M. Pagnon, vicaire général, répondit aussi par un refus à la demande que lui fit M. Francisque de Sugny de me laisser bâtir mon église de Champoly. Je fus installé le dimanche de la solennité de l'Immaculée-Conception. Personne ne m'a reproché ou fait sentir mon indignité.*

Mais il va bénéficier d'importants appuis. Saint-Pierre n'est pas une petite paroisse rurale ce qui facilitera grandement son entreprise : *la paroisse comptait alors un grand nombre de personnes riches ou aisées, et qui étaient dévouées à toutes les bonnes œuvres... En les rappelant ici, je ne fais que payer un léger tribut de reconnaissance : Sit memoria illorum in benedictionem⁵ !*

Le curé Ollagnier met 10 ans pour réaliser son projet avec de grandes difficultés financières et politiques. Mais enfin le 3 mai 1873, Mgr Ginoulhac, archevêque de Lyon, vient bénir la nouvelle église. Le coût a été considérable : plus de 400 000 F, beaucoup plus que ce qui était prévu.

Les paroissiens de Saint-Pierre

De 1868 à 1899, date de la rédaction de ses souvenirs, il côtoie plusieurs générations de paroissiens fidèles à son église de Saint-Pierre. Le chanoine Ollagnier dresse un court portrait des membres les plus éminents de sa paroisse qu'il a eu l'occasion de rencontrer pendant ce long ministère. Ces petites notices sont très vivantes. Elles mentionnent souvent quelques éléments de la vie de ces personnages, leur filiation, leur lieu d'habitation et parfois la cause de leur décès, avec des anecdotes. Elles sont rarement méchantes sauf, parfois, pour les adversaires de la reconstruction de l'église Saint-Pierre, projet qui lui tenait particulièrement à cœur. La plupart de ces notables, souvent membres de vieilles familles montbrisonnaises, l'avaient d'ailleurs beaucoup aidé.

Quelques hommes honorables et leurs distractions

Les portraits des personnages de cette nécrologie nous renseignent sur les valeurs appréciées à cette époque : piété, urbanité, droiture. On découvre aussi les loisirs d'une société un peu élitiste.

⁵ "Que soit bénie leur mémoire !"

Ainsi, écrit-il, *Monsieur d'Assier de Valinches était très religieux, il assistait avec monsieur de Marcilly père à ma messe de 8 heures tous les jours. Amateur d'antiquités, type du gentilhomme, toujours poli, aimable, souriant, nous recevant à sa table, et trouvait toujours un compliment à adresser autour de lui.* M. de Montrouge est mentionné comme homme de bien et religieux.

Le chanoine Ollagnier appréciait beaucoup Théodule Dusser⁶, un vieux célibataire : *Homme religieux, remplissant fidèlement ses devoirs, [qui] nous recevait à sa table et nous faisait boire du vin qui avait 16 ans, produit de ses vignes de Saint-Georges-Hauteville. Il était homme de bon conseil et de sens droit. M. Barban⁷ est un homme habile sur le violon, et de société agréable, il m'était très sympathique.*

Jean-Baptiste Rony invite chaque année son curé à aller passer quelques jours à sa résidence de campagne et à prendre part à ses repas de famille, *véritables agapes où éclatait la joie qu'il nous inspirait à tous. A Montbrison, ces réunions comprennent exclusivement des membres de la famille et on y joue au whist.* Mais il précise que le jeu n'était jamais intéressé : *on y jouait pour l'honneur, et avec autant d'intérêt que s'il s'était agi de fortune...* M. Ollagnier précise même l'opinion politique de son hôte en citant la devise à laquelle toute sa vie a été fidèle : *Mon Dieu et mon Roi.* Il ajoute que M. Rony *n'a pas eu le bonheur de voir son rêve de restauration se réaliser.*

Ces portraits soulignent l'importance attachée à la religion (présence quotidienne à la messe matinale), au sens du devoir, aux bonnes manières, au droit... Ils nous renseignent aussi sur les rares distractions de cette micro-société : jeux de société, parties de campagne, réunions de famille avec de bons repas arrosés par du bon vin du Forez, étude des "antiquités", musique...

Quelques femmes de cœur...

Madame la baronne de Meaux⁸ lui a toujours témoigné une grande confiance ce qui l'oblige, dit-il, à une grande discrétion. Il tient cette femme en très grand respect : *Qu'il me suffise de dire que c'est la paroissienne qui méritait de ma part la plus haute estime, mon admiration, ma reconnaissance, me donnant pour toutes mes oeuvres largement, grandement... Sa mort a été la plus grande perte que j'aie faite pendant mon administration. Elle était d'une autre trempe que la génération d'aujourd'hui, par la grandeur et l'élévation de son caractère.* En quelques mots savamment distillés, il nous présente ainsi toutes les qualités qu'il recherchait chez une paroissienne modèle.

Le curé de saint-Pierre consacre une longue notice à une paroissienne qu'il côtoyait souvent à l'occasion d'invitations : Mme Mouillaud dont la vie est évoquée sous des aspects très divers ; *Mme Mouillaud était octogénaire quand je vins à Montbrison ; caractère gai, jovial, aimable, qu'elle avait conservé de sa jeunesse. Elle se plaisait à recevoir son curé et à s'entretenir avec lui. Elle faisait honneur à sa fortune, à laquelle elle n'était pas attachée.*

Il était reçu familièrement avec toute la bonne société de la ville : *Tous les ans elle nous invitait à la fête de saint Claude, qui était de tradition dans la famille de M. Buer⁹, elle nous recevait en compagnie de ses parents dans sa maison de Curtieux. Les deux curés disaient la messe*

⁶ La famille Dusser comprenait François Régis Justin Dusser (né le 29 février 1851), maire de Lézigneux marié le 10 mai 1881 à Marie Anne Constance de Véron de la Combe et Louis Marcellin Dusser (né le 16 février 1882), notaire à Montbrison et maire de Lézigneux, marié le 25 juillet 1911 à Paule Marie Joséphine Rousse.

⁷ Monsieur Barban père est avoué à Montbrison et son fils est conseiller, secrétaire général de préfecture et archiviste du département de la Loire. Ils habitent la maison dit Grandval (XVIII^e siècle).

⁸ Madame Amélie Marie Céline de Waters, baronne de Meaux est la marraine d'une cloche de Saint-Pierre. Barthélemy Augustin de Meaux (24 frimaire an VIII-10 août 1844) se marie le 7 janvier 1830 avec Amélie Marie Céline de Waters, fille de Fernand Marie Louis, préfet de Haute-Loire et de Victoire d'Orsanne. Ils ont un fils Marie Camille Alfred (18 septembre 1830-4 novembre 1907) qui épouse Elisabeth de Montalembert, fille du célèbre orateur.

⁹ Claude Buer, ancien président du tribunal civil de Montbrison, était entré dans les ordres et devenu le chanoine Buer. Il est le père de Bonne Buer.

dans sa chapelle. Les parents y assistaient ; puis on dînait gaiement à sa table. Ces réunions se composaient de M. Georges, curé de Champdieu qui était encore plus vieux que Mme Mouillaud qui l'aimait beaucoup ; M. de Vazelhes père, M. et Mme Henri de Vazelhes, M. et Mme Durand de Curraize¹⁰, Mme Gérentet, M. et Mme de Curraize¹¹, etc.

Après le dîner, on faisait une partie de billard ou de cartes ; ou bien on se promenait dans le jardin ou le village. Le lendemain, nouvelle réunion d'invités de deuxième classe où l'on festoyait plus bruyamment, à la grande joie de Mme Mouillaud... On parlait beaucoup plus de cette réunion que de celle qui l'avait précédée. Mme Mouillaud donnait sans regarder...

Sa mort surtout fut, selon M. Ollagnier, tout à fait édifiante : Elle mourut d'une attaque. On vint me demander à l'église pour l'administrer, à 10 h du soir, la veille de Noël. J'eus le temps de bien donner les derniers sacrements. Elle les reçut assise dans son fauteuil. M. Dulac la fit mettre sur son lit, et elle expira quelques minutes après.

Un curé influent et entreprenant

Les opposants à la reconstruction de Saint-Pierre

M. Ollagnier parle aussi des opposants à la reconstruction de l'église. Il donne les raisons de cette opposition vigoureuse *intra muros*, une lutte essentiellement politique : *Maître Majoux*¹² avoué et maire, m'avait très bien accueilli, avait pris part à mon installation, et avait dîné à la cure à cette occasion. J'ai dîné plusieurs fois chez lui, et l'opposition qu'il m'a faite pour la construction de l'église, était toute politique et dirigée contre monsieur de Meaux¹³ qu'il cherchait à démolir pour l'empêcher d'arriver à la députation. Notre lutte a été longue, et ne s'est terminée qu'en 1867 par le vote du conseil municipal qui approuvait notre projet, malgré monsieur Majoux et son adjoint monsieur Mondon.

En effet, M. Majoux s'était allié avec M. Richoud, supérieur du séminaire, pour contrer les initiatives du chanoine Ollagnier. La ville préférerait contracter un emprunt pour doter la ville de fontaines et agrandir le séminaire. Dans un premier temps, le conseil municipal de Montbrison avait renvoyé aux calendes grecques le projet de Saint-Pierre. De plus, le 28 septembre 1867, le conseil municipal s'engageait à verser à la fabrique une somme de 30 000 F *mais seulement lorsque l'édifice serait achevé dans son entier et encore pas avant l'année 1881.*

Les fabriciens

Jean-Baptiste Rony,¹⁴ avocat, est le frère de Joseph Rony¹⁵, notaire. Il est fabricien de Saint-Pierre lorsque le curé Ollagnier arrive à Montbrison. M. Ollagnier le considère comme un homme

¹⁰ La famille Durand était propriétaire de la maison des Pénitents et des propriétés de Mornand qui sont restées dans la famille de Curraize.

¹¹ Paul Barthélemy Goulard de Curraize (17 septembre 1821-25 janvier 1904), le fils de Jean Marie Noël Goulard de Curraize et de Bonne Buer, se marie le 15 mai 1843 avec Sabine du Moncel (qui décède le 3 septembre 1888). Le 19 octobre 1889 il se remarie avec Benoîte Merle. Le château de Curraize a été vendu à monsieur Edouard Alamagny.

¹² Majoux est avoué et il habite la maison d'Argès située sur le boulevard de la Madeleine.

¹³ Marie Camille Alfred de Meaux, député, sénateur puis ministre, fils de Camille Augustin de Meaux, député, maire de Montbrison de 1821 à 1830. M. Ollagnier écrit à son propos : *Depuis cette époque (1861), monsieur de Meaux n'a jamais été personne agréable à nos préfets, sauf lorsqu'il a été ministre, sous la présidence de Mac-Mahon. C'est sur le dos de la Fabrique qu'il a été constamment battu en brèche.*

¹⁴ Jean Baptiste Rony a deux fils Joseph et Louis (un avocat qui ne veut pas se marier d'après Ollagnier). Charles Rony a deux fils Jean et Régis et une fille mariée à Xavier du Montcel.

¹⁵ Joseph Rony a 6 enfants : François, Irma, Marthe, Jeanne, Camille et Gabrielle. Il est membre du conseil municipal. Il décède le 15 août 1872. C'est à lui, selon M. Ollagnier, à qui, plus même qu'à moi doit être attribué le mérite de la reconstruction de l'église. Il habite, rue Puy-de-la-Bâtie, la maison qui a appartenu à Antoinette-Alix de Lachevardière, veuve du marquis Laurent de Rostaing. Cette dernière donna à l'église s-Saint-Pierre le vitrail de sainte Cécile, patronne des musiciens.

au cœur d'or, personnage très sensible sous une apparence quelque peu sévère. Il a été élu président de la fabrique après la démission de M. de Vazelhes. C'est sous sa présidence que fut adopté le projet de reconstruction de l'église, et qu'il fut réalisé. Monsieur Rony travailla beaucoup pour accomplir les formalités sans nombre. Il rencontrait tous les soirs le curé chez son frère Joseph.

M. de Bronac de Vazelhes, père, n'est mort qu'après son fils, M. Henri. Il était président de la fabrique de Saint-Pierre en 1862. Le chanoine Ollagnier se souvient : *Il me reçut grandement, et me témoigna beaucoup de bienveillance. Il se retira de la fabrique parce qu'il trouvait que nous allions trop vite pour réaliser notre projet de construction de l'église. L'ensemble de la fabrique est allé le prier de retirer sa démission, sans succès. Il est remplacé au conseil par monsieur Jean-Baptiste Rony. Malgré sa démission, il honore sa souscription qu'il paie avec les intérêts. C'est en souvenir de son père et de son grand-père, M. Etienne de Vazelhes, qu'il a donné le grand vitrail de la chapelle de la Sainte-Vierge.*

M. Ollagnier a trouvé la somme de 400 000 F à dépenser pour la construction de l'église Saint-Pierre-la-Madeleine, ses ameublements et les œuvres qu'il a fondés sur la paroisse *non seulement sans laisser un centime de dettes mais encore en créant des œuvres prospères par leurs revenus.* Pourtant il n'a jamais reçu de grosses sommes d'argent mais beaucoup de ses paroissiens ont contribué à cette œuvre selon leurs moyens. En résumé, la construction de l'église Saint-Pierre a été possible grâce à la *multiplicité des petites sommes données qui a tout fait, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières.* M. Ollagnier se réjouit grandement de cette réussite et il pense qu'elle étonnera son successeur.

Les souvenirs du bon chanoine nous renvoient à la fin d'une époque où les vieilles familles montbrisonnaises déclinent inexorablement après avoir eu, sous la Restauration, leur moment de gloire : *En 1895, ces familles qui tenaient alors le haut du pavé ont presque toutes disparues...*

En faveur de l'école libre

A une époque où le mouvement général va à la laïcisation des écoles, le curé Ollagnier s'est particulièrement préoccupé de l'enseignement. Les écoles communales congréganistes vont disparaître. Les Frères des écoles chrétiennes et les sœurs Saint-Charles sont remplacés par des instituteurs publics. Le curé de Saint-Pierre luttent énergiquement pour maintenir des écoles libres dans la ville. Pour lui, les religieux sont les meilleurs maîtres possibles car leur unique vocation est de se dévouer à l'enseignement gratuit des classes pauvres et laborieuses, sans autre salaire que les mérites surnaturels dont ils s'enrichissent devant Dieu. L'instruction religieuse est, dit-il, pour toute âme chrétienne, de première nécessité. Même si, parfois, cette tâche est ingrate :

On me dit quelquefois que ce zèle et ce dévouement sont prodigués en pure perte à des enfants dont les parents sont toujours prêts à recevoir, et qui, dans les moments où l'on devrait pouvoir compter sur leur reconnaissance, traitent en ennemis leurs propres bienfaiteurs. Hélas ! Nous sommes obligés de le reconnaître. Il y aura toujours des ingrats parmi ceux auxquels on fait du bien.

L'école a un rôle de moralisation essentiel et il ne faut jamais se décourager :

... il faut leur faire du bien malgré eux ; et c'est là le triomphe de la charité chrétienne, qui rend le bien pour le mal, qui fait le bien pour Dieu, dans des intentions surnaturelles, et non dans des intentions humaines.

Ces pauvres enfants ne sont-ils pas plus à plaindre s'ils ont des parents qui méconnaissent leurs devoirs, que s'ils trouvaient en eux des chefs qui leur montrent la bonne voie ? Si les enfants étaient abandonnés à la direction de ces mauvais parents, ne courraient-ils pas mille fois plus de risque d'être entraînés eux-mêmes à suivre ces funestes ? N'est-ce pas les arracher presque du vice, et contrebalancer les pernicious effets de l'éducation qu'ils reçoivent dans leur famille, que de les faire élever par des personnes dévouées, religieuses ?

Accessoirement, le curé apprécie aussi le fait que l'école libre fournisse des enfants de chœurs pour les cérémonies paroissiales. M. Ollagnier recherche donc obstinément de généreux donateurs proches ou lointains pour soutenir financièrement ses écoles.

Les écoles libres de la paroisse Saint-Pierre de Montbrison

Le curé de Saint-Pierre vient en aide aux frères. Pour qu'ils puissent sans difficulté organiser des classes payantes, il achète, en 1876, au nom de la fabrique, la maison Sauzée, rue des Arches¹⁶ (aujourd'hui à son emplacement se trouve la place du 11-Novembre) pour *maintenir, à perpétuité, l'école libre dirigée par les frères de la doctrine chrétienne*. La Ville est hostile au projet. Les tracasseries de la municipalité se multiplient mais finalement un nouvel établissement, l'école Saint-Joseph, est créée... Cette école subsistera, avec plus ou moins de succès, jusque dans les années trente.¹⁷

L'école des filles des sœurs Saint-Charles est située rue de la Madeleine. Elle permet aux filles de recevoir une instruction et une éducation religieuse. Malgré l'opposition de la municipalité, l'école communale est supprimée. En compensation un poste d'adjointe à l'école laïque de filles est créé. M. Ollagnier réussit cependant à maintenir au même lieu une école libre. Puis, les sœurs Saint-Charles acquièrent la maison de Turge. Cet achat permet d'aménager la partie de ce bâtiment donnant sur le boulevard pour créer des classes plus spacieuses, plus claires et mieux aérées. Nous sommes à l'origine de l'école de *La Madeleine* devenue aujourd'hui le groupe scolaire Saint-Exupéry.

Le chanoine Ollagnier, un rôle éminent dans l'Eglise de Lyon

Très longtemps en fonction dans une cure importante – celle de la sous-préfecture – M. Ollagnier est devenu un personnage important sur le plan diocésain. Il a refusé des postes plus importants pour rester à Saint-Pierre mais il bénéficie d'une certaine autorité morale sur ses confrères du Montbrisonnais et même de tout le diocèse. Ses mémoires évoquent plusieurs affaires pour lesquelles il a joué un rôle important.

Les conférences ecclésiastiques réunissent périodiquement le clergé de chaque canton autour d'un archiprêtre pour l'étude de questions doctrinales ou pastorales. Il s'agit d'une sorte de formation permanente. Tout naturellement, le curé de Saint-Pierre en fut élu président pour le canton, fonction qu'il garda jusqu'en 1899. Les conférences se déroulaient à Montbrison, alternativement à Notre-Dame et à Saint-Pierre. Une série de 3 rencontres successives réunissaient les prêtres de Champdieu, Pralong, Chalain-d'Uzore, Chambéon, Mornand, Chalain-le-Comtal, Sourcieux, l'Hôpital-le-Grand, Grézieux et Précieux. Lors de la 3^e conférence, les confrères offraient un petit cadeau au curé qui les recevait : une année M. Ollagnier reçut 6 bouteilles de liqueur.

La caisse des retraites ecclésiastiques

Une caisse des retraites ecclésiastiques avait été fondée sous l'égide de Mgr de Bonald. Après des soubresauts financiers, une commission chargée d'administrer les fonds dut se mettre en place pour gérer la mauvaise passe financière. Le chanoine Ollagnier fut élu au conseil d'administration de la caisse pour une durée de 3 années comme représentant de l'arrondissement de Montbrison. Le conseil dut traiter en priorité d'une dette de 85 000 F et il fallut 4 ans pour solder les comptes. Ensuite, les membres de la commission eurent la difficile tâche *de faire comprendre finalement aux confrères intéressés qu'ils n'avaient qu'à se tenir tranquilles et subir en silence le krach dont ils avaient été victimes... une partie des fonds avait été employée à payer les premières primes des souscripteurs*. Seuls les premiers souscripteurs, les plus âgés, avaient pu bénéficier de cette de retraite ecclésiastique. C'était une maigre consolation.

¹⁶ Acte reçu le 15 janvier 1876. Les vendeurs sont M. Sauzée, vice-président du conseil de préfecture, demeurant à Saint-Etienne et Mme Valérie Ardaillon, veuve Jordan, sa sœur.

¹⁷ Cf. J. Barou, "Ecole Saint-Aubrin, notes d'histoire", *Village de Forez*, 1996.

Opposition à la division du diocèse

A la mort de Mgr Ginouillac, quelques notables stéphanois se mirent en campagne pour obtenir du gouvernement la division du diocèse et faire de Saint-Etienne le siège du diocèse de la Loire. Plusieurs délégués furent choisis pour plaider, à Paris, la cause de la non division. Cette délégation comprenait MM. Lescure, curé auxiliaire de Saint-Etienne, Besson, Fillon, Vial, curé de Saint-Louis à Roanne et M. Ollagnier.

M. de Meaux, ministre de l'Agriculture sous la présidence de Mac-Mahon facilita les audiences auprès du président de la République et des ministres concernés. Ils furent reçus en audience privée par le Président qui écouta M. Ollagnier avec attention. Le diocèse de Lyon ne fut pas divisé et cette mission avait pleinement atteint son objectif.

Les missions à Rome

M. Ollagnier est allé deux fois à Rome avec une délégation pour rencontrer le pape. Son premier voyage à Rome date du mois de mai 1860 alors qu'il est encore vicaire de Saint-Nizier à Lyon. Il accompagne une quinzaine de prêtres et laïcs pour porter au Saint Père un denier du culte assez considérable (60 000 F).

La deuxième fois, en 1863, il fait partie d'un groupe de 5 membres du clergé lyonnais : MM. Vincent, curé de Vaise, Paret, curé de Saint Augustin, Morel, curé du Soleil à Saint-Etienne, de Laplagne, curé de Saint-François Régis, Peyron, curé d'Ecotay. Cette délégation porte une supplique du clergé diocésain pour éviter la suppression de la liturgie lyonnaise.

Cette querelle liturgique nous paraît bien lointaine, pourtant elle avait agité le clergé lyonnais à la fin du XIX^e siècle. La résistance des Lyonnais aux volontés d'unification de Rome dans le domaine liturgique n'est qu'un épisode de la grande lutte entre gallicans et ultramontains. Forcée d'adopter le rite romain, la vénérable Eglise de Lyon, dont le chef est "Primat des Gaules", perdait de son originalité. Cette mesure était ressentie comme une humiliation. La requête présentée au souverain pontife était d'ailleurs signée par 1 465 ecclésiastiques sur les 2 000 que comptait le diocèse. La délégation quitta Lyon le 17 janvier 1863 et arriva à Rome le 19 janvier. Une audience papale lui fut accordée le 4 février.

A la rédaction de ses mémoires, 30 ans plus tard, le chanoine Ollagnier reste le dernier survivant de cette délégation. Il indique aussi que 2 ans avant la rédaction de ses souvenirs, dans un accès de colère, il a malheureusement brûlé ses archives relatives à son voyage romain et que seules quelques pièces ont échappé à ce geste désastreux.

Les coulisses du deuxième voyage : un accueil plutôt froid

Les délégués visitent Marseille et la célèbre basilique Notre-Dame-de-la-Garde. A Rome, ils sont logés à l'hôtel d'Allemagne. Le 25 janvier 1863, ils assistent aux vêpres chantées par les chantres de la chapelle Sixtine à Saint-Paul-hors-les-Murs. On observe avec curiosité le fameux "Moustapha", un soprano très connu. M. Ollagnier note : *de loin il paraissait un visage de fille mais qui me parut un vrai mannequin de cire jaune lorsque je le vis de près.*

Mgr Bartholini, secrétaire de la congrégation des rites, les reçoit de manière très sèche : *"Voilà donc, nous dit-il, ces prêtres rebelles qui résistent au Souverain Pontife ?" Heureusement, la délégation avait été prévenue de cet accueil glacial et ils se sont réellement préparés à cette déconvenue car loin de nous effrayer, nous prenions la chose en riant. Tout en insistant que ce n'était pas ainsi qu'il devait nous traiter, que nous étions prêtres et que nous ne méritions pas une telle réception.*

Mgr Bartholini tranche la question du litige de manière sentencieuse : *nous vous laissons votre liturgie mais nous changerons votre missel et votre bréviaire*. Cette déclaration fut confirmée mot à mot par Sa Sainteté au cours de l'audience papale.

La suppression de la fête de la saint Aubrin

Pire encore, on veut supprimer du calendrier la fête de la saint Aubrin, patron de la ville de Montbrison, au grand regret de M. Ollagnier :

Pourquoi détronner notre saint patron ? Mgr Bartholini répondit : *Parce que sa légende n'est pas certaine*. Sur ce, M. Ollagnier répliqua : *Ah ! voilà bien tels que vous êtes, vous, Romains. Si vous aviez eu à faire la légende de saint Aubrin, vous auriez enlevé tous les doutes et affirmé tous les faits. Nous n'agissons pas ainsi, nous. Nous donnons certain ce qui est certain, et comme douteux ce qui est douteux*.

Mgr Bartholini ne promit rien mais après réflexion, le nom de saint Aubrin resta dans le calendrier. Les Montbrisonnais l'avaient échappé bel sans le savoir.

Rencontre avec le pape Pie IX

A la rencontre avec le pape Pie IX participent les curés suivants : de Serres, Magat, Peyron, Morel, de la Plagne et Ollagnier. L'ambassadeur de France a été reçu peu de temps avant par le pape. Les premières paroles de Pie IX sont pour féliciter les curés du diocèse de Lyon de ne pas être allés chez lui pour l'informer de l'objet de leur voyage. Le pape Pie IX confirme qu'il ne touchera pas à la liturgie lyonnaise qui est, selon lui, *très belle et très ancienne*. Sa Sainteté ajoute que *le seul changement qui y sera fait, c'est que le prêtre qui bénit le feu, le samedi Saint, fera cette cérémonie revêtu de la chape, et non plus de l'aube*.

De plus, *le bréviaire et du missel seront changés et remplacés par le bréviaire et le missel romains*. Selon Pie IX, *Rome seule avait le droit de traiter cette question, et avec les évêques, et non avec d'autres que la chose ne regarde nullement*. Il n'apprécie pas les ingérences extérieures au Vatican et il n'apprécie pas les articles parus dans la presse et du bruit *qu'on faisait autour de cette question qui ne regardait que Rome*. Il ajoute à ce propos que *nous irions au Ciel, mais toutefois après avoir passé par le Purgatoire pour le petit péché que nous avons commis en ne nous conformant pas tout d'abord à son désir*. Avec une pointe d'humour, il évoque que *nous serions tous morts quand le romain serait définitivement établi dans le diocèse*.

En conclusion de cette entrevue, M. Ollagnier rapporte que toutes les paroles du pape étaient dites avec une grande empreinte de bonté et de bienveillance et un vrai sourire s'épanouissait sur son visage quand il nous disait quelques plaisanteries. L'audience fut on ne peut plus familière.

Un peu de tourisme dans la Ville éternelle

Au cours de leur séjour romain, ils vont¹⁸ au couvent de la Minerve, chez les Pères Dominicains, chez les Pères Jésuites, à l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, dans les jardins de Médicis où se trouvait une ménagerie de fauves. Pour l'anecdote, *les rugissements du lion étaient si effroyables que Paret ne pouvait les supporter, et qu'il s'enfuit en toute hâte*.

Ollagnier n'oublie pas les devoirs de prêtre en disant la messe à l'église de la Trinité-du-Mont. Il assiste au carnaval de Rome qu'il juge *peu brillant* mais il contemple le spectacle des courses de chevaux lancés de la place du Peuple sur le corso, jusqu'au Quirinal et le jeu des confettis. La délégation rentre à Lyon le 7 février 1864. Un bref daté du 17 mars 1864 apporte la décision de Rome. La démarche a été vaine.

¹⁸ Lors de leur premier voyage toutes les portes ecclésiastiques leur sont ouvertes avec facilité mais M. Ollagnier note que *l'on ne lui a pas fait le même accueil à ce second voyage !*

Le mémoire du chanoine Ollagnier est rédigé 31 ans plus tard, entre le 16 mars 1895 et le 29 mars 1895. Depuis ces événements romains, le clergé lyonnais s'est presque entièrement renouvelé et peu de prêtres récitent encore le bréviaire de 1844. M. Ollagnier, en homme de tradition, regrette amèrement ce bréviaire qui désormais ne se retrouvera plus, dit-il, *que dans les bibliothèques des sociétés archéologiques*¹⁹. Le chanoine Ollagnier fête ses noces d'or le 17 mai 1895. Il est atteint d'une athérosclérose depuis 1896 et vivra encore 15 années. Il meurt à Montbrison le 20 décembre 1911, à 93 ans, dans sa paroisse de Saint-Pierre-la Madeleine qu'il n'avait plus voulu quitter. Il est inhumé au cimetière de la ville.

*
* *

Le Chanoine Ollagnier nous apparaît comme une importante figure du clergé lyonnais. C'est un prêtre très entreprenant : un bâtisseur d'églises, un créateur d'écoles et un habile gestionnaire... Cultivé, parfait homme du monde, il paraît très à l'aise avec les aristocrates et les bourgeois de sa paroisse. C'est aussi un conservateur, très attaché aux traditions. Sur le plan religieux, il est gallican et ressemble beaucoup à un ecclésiastique de l'Ancien Régime. Politiquement, tout laisse penser qu'il est légitimiste même s'il ne l'écrit jamais formellement. Ses mémoires sont une source précieuse pour comprendre la société montbrisonnaise du XIX^e siècle...

Jérôme Sagnard

Bibliographie

- Joseph Barou, "Saint-Pierre de Montbrison", *Village de Forez*, octobre 1991, 56 p.
- Claude Latta, *Montbrison*, Ed. Horvath et La Diana, 1994.
- Chanoine Ollagnier, *Mémoires*, manuscrit déposé à La Diana.
- Jérôme Sagnard, *Montbrison : Mémoires en images*, Ed. Alan Sutton 2000, 128 p.
- Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez*.
- *Bulletin Paroissial de Saint Pierre*.

Remerciements

A Joseph Barou, Bernard de Curraize, Francisque Ferret, Noël Gardon, Maurice Joyeux, Claude Latta et Sophie Sagnard-Lefebvre.



¹⁹ Sans doute pense-t-il à la Diana !

Le Forez à Paris...

On peut avoir choisi de s'éloigner du Forez, notamment pour mieux goûter aux charmes culturels de Paris, sans pour autant oublier sa petite province d'origine. Teinté de nostalgie, marqué d'émotions diverses noyées dans les brumes troublantes du rêve, l'éloignement embellit, dorlote le moindre des bonheurs passés, magnifie son décor. C'est à Paris, non à Fontvieille, en Provence, qu'Alphonse Daudet a si joliment écrit les *Lettres de mon moulin*, d'abord publiées sous formes de chroniques dans *l'Événement* de Villemessant (1865). Honoré d'Urfé aurait-il autant fantasmé sur le Forez de *l'Astrée*, s'il n'avait pas été exilé à Virieu, loin du pays *qui en sa petitesse contient ce qu'il a de plus beau en Gaule* ?

Je vous propose quelques promenades dans Paris en quête d'évocations foréziennes...

La rue du Forez...

Il existe, à Paris, une *rue du Forez*. Mon plan-guide usuel (Blay-Foldex) énonce ses principaux repères géographiques : 3^{ème} arrondissement ; métro : Filles-du-Calvaire. Son tracé s'inscrit, minuscule, près de la mairie, en bordure du quadrillage Q8 sur la carte topographique annexée de l'arrondissement. Sur place, quelle n'est pas ma déconvenue de constater que la *rue du Forez* n'est qu'une ruelle ! Le monumental *Dictionnaire historique des rues de Paris* de Jacques Hillairet (Les Éditions de Minuit, 1963) en fournit la preuve : longueur : 42 mètres (jugez de la symbolique du nombre !), largeur : 10 mètres (trottoirs compris). L'étroitesse de sa chaussée oblige à un sens unique de la circulation des véhicules de la *rue Charlot* à la *rue de Picardie* qui la délimitent à angle droit.

Le créateur de la *rue du Forez* fut un certain Claude Charlot. Dans les premières années du XVII^e siècle, cet audacieux artisan maçon languedocien « monte » à Paris, accompagné d'une équipe de jeunes compagnons, tous en sabots. Travailleur acharné et homme d'affaires avisé, Charlot sera bientôt l'un des grands entrepreneurs de la capitale. En 1608, le roi Henri IV fait le projet d'édifier, au nord de l'actuelle place des Vosges, dans le *Marais*, la *place de France*.

L'esplanade en demi-cercle, de 80 toises de rayon (166 mètres), sera à la convergence de huit rues portant les noms des principales provinces françaises du moment : *Bourgogne, Bretagne, Dauphiné, Guyenne, Languedoc, Picardie, Poitou, Provence*. Le rayonnement de ces voies sera relié par des rues circulaires concentriques portant les noms des gouvernements provinciaux secondaires : *Brie, Bourbonnais, Lyonnais, Beauce, Auvergne, Limousin et Périgord*. Des segments portant les noms de provinces de moindre importance compléteront le réseau principal. Dans cette perspective d'urbanisation, le dynamique promoteur achète aussitôt, par l'intermédiaire de l'entrepreneur Claude Pigon, son prête-nom, les terrains d'alentour. L'assassinat du « bon roi » par Ravaillac, en 1610, suspend le projet, mais un important lotissement est néanmoins aménagé. C'est ainsi que, dans les années 1620, l'une des rues de desserte prend le nom du *Forez* (écrit d'abord *Forest*). Le faubourg est alors mal famé. Charlot se plaint amèrement auprès des édiles de devoir assurer, à grands frais, la *pose de chaînes* pour sécuriser des lieux. Néanmoins, l'adroit financier amasse suffisamment d'écus pour se faire construire, à la même époque, un magnifique hôtel (actuel hôtel très remanié de

Sauroy). Surtout, il achète le duché de Fronsac, dans le Bordelais, jadis créé par Henri IV pour le comte de Saint-Pol. Du coup, le roturier parvenu s'attire les foudres de Richelieu. Charlot fera faillite en 1645, mais, dès 1635, le duché de Fronsac est passé à la Maison du cardinal. Un contemporain résume la déchéance de Charlot : *Pauvre paysan de Languedoc [... I que de nos jours la fortune a nourri, engraisé et étouffé entre ses bras, puisque l'adjudication des gabelles et des cinq fermes, et propriétaire d'une terre en duché, il est retombé mort dans la boue d'où la fortune l'avait tiré* (Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, 1765, t. IV, p. 371).

L'actuelle *rue du Forez* est bordée d'immeubles miteux sans la moindre boutique. Elle n'en est pas moins riche de quelques souvenirs.

La chronique parisienne rapporte qu'à l'emplacement du n° 6 de la *rue du Forez* s'élevait jadis la maison de Michel-Jean Sedaine (1719-1797). *L'Encyclopoedia Universalis* nous renseigne en quelques lignes sur ce personnage, né et mort à Paris, aujourd'hui peu connu, sinon oublié. «Maçon poète», il devient l'ami de Diderot et entre à l'Académie française en 1786. Après avoir *gâché le plâtre et coupé la pierre trente-cinq ans de sa vie*, Sedaine se passionne pour l'écriture de pièces de théâtre *d'un caractère franc et enjoué*. Puis, collaborant avec des musiciens connus, il innove l'art scénique en donnant une suite de comédies à ariettes dont, en 1764, *Rose et Colas*, pastorale à la mode du XVIII^e siècle. D'aucuns considérant Sedaine comme l'un des pionniers de l'opéra-comique en France. Ses drames bourgeois moralisateurs empruntent à la philosophie des Lumières. Cet humaniste convaincu pouvait-il prévoir que l'air: *Ô Richard, ô mon roi, l'Univers t'abandonne...*, extrait de *Richard Cœur de Lion* (1784), deviendrait le chant de ralliement des royalistes contre-révolutionnaires ? Du coup, la Convention nationale le rejette, le ruine et le prive de son titre d'académicien. Réputé honnête, bon père et époux fidèle, Sedaine meurt *rue du Forez*, infirme et miséreux, mais entouré de sa famille.

Sedaine est-il seulement venu en Forez, la province dont il ne cessait de répéter le nom en indiquant son adresse ? Nous l'ignorons, mais le soupçonnons d'avoir, sans doute bien inconsciemment, puisé son innovation théâtrale dans *La Pastorelle* de Loÿs Papon, comédie-ballet créée dans la salle de la Diana au début du XVI^e siècle.

Désappointé par le manque d'intérêt qu'offre la *rue du Forez*, j'en appelle à Clio. La muse de l'Histoire se manifeste alors que je suis plongé sur un plan ancien de Paris, fort joliment dessiné et colorié. Pardi, la *rue du Forez*, alors qu'elle n'était qu'un chemin rural anonyme, aboutissait à la porte orientale de l'enclos fortifié du Temple.

L'ordre des Templiers s'est installé en ces lieux vers l'an 1240. Un mur crénelé haut de huit mètres, jalonné de nombreuses tours, enfermait dans un vaste espace polygonal l'église Sainte-Marie-du-Temple, un imposant donjon, des bâtiments plus ou moins somptueux d'habitations et de service. Dans les derniers jours de l'an 1305, Philippe le Bel décide de rendre aux monnaies le cours qu'elles avaient au temps de son père, le saint roi Louis IX. Les gens du peuple sont exaspérés d'un surcroît de misère. Il suffit de quelques meneurs pour les rameuter et les conduire à des excès de violences, notamment envers les juifs, boucs émissaires de leur malheur. Au plus fort des scènes de pillage, le bruit se répand que le roi s'est réfugié dans le donjon du Temple. Aussitôt, un cortège hurlant se précipite vers la place mais, les portes ayant été soigneusement Déroutées, les émeutiers ne peuvent que battre les murailles. Ils se vengeront en piétinant les victuilles destinées aux repas du roi que des serviteurs cherchaient à introduire par la porte orientale de la «cité interdite». Cette scène de rébellion sociale s'est donc déroulée sur le chemin campagnard, poussiéreux, future *rue du Forez* !

Lors de son séjour forcé au Temple, Philippe le Bel a pris conscience et surtout ombrage de l'énorme richesse des propriétaires, du pouvoir exorbitant de leur or. Il ne veut pas de cette puissante enclave religieuse dans son royaume. Avec le soutien

du pape Clément V, le roi de France instruit un procès inique. Les Templiers étant accusés de tous les maux : sacrilèges, blasphèmes, voire sodomie, l'Ordre est supprimé le 3 avril 1312. Nos manuels scolaires nous renvoient l'image rougeoyante du bûcher sur lequel, au soir du 18 mars 1314, à la pointe ouest de l'île de la Cité (côté Pont-Neuf), périt le Grand-Maître Jacques de Molay et plusieurs dignitaires. Les biens des Templiers étant purement et simplement confisqués au profit du trésor royal, un reliquat est distribué aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui, passés à l'ordre de Malte, habiteront l'enclos jusqu'à la Révolution. Les Foréziens ne manqueront pas de rapprocher le site parisien du Temple avec l'église de la Commanderie de Saint-Jean-des-Prés à Montbrison, le plus ancien monument de la ville encore debout et, fort heureusement, en voie de restauration. Ainsi, à Paris, la future *rue du Forez* accèdera au siège social de la succursale provinciale !

En 1667, le Grand Prieur Jacques de Souvré entreprend la démolition de l'ancien rempart du Temple, remplacé par un simple mur d'enceinte. À l'intérieur sont édifiés de riches hôtels particuliers et leurs annexes dont la *Rotonde*, curieux bâtiment ovale entouré d'une galerie marchande, ancêtre de nos modernes centres commerciaux. Le somptueux logis du Grand Prieur, qualifié de *palais*, est dû au talent de l'architecte Mansart. Quatre mille personnes privilégiées, car exemptes d'impôts, sont hébergées dans l'enclos asile.

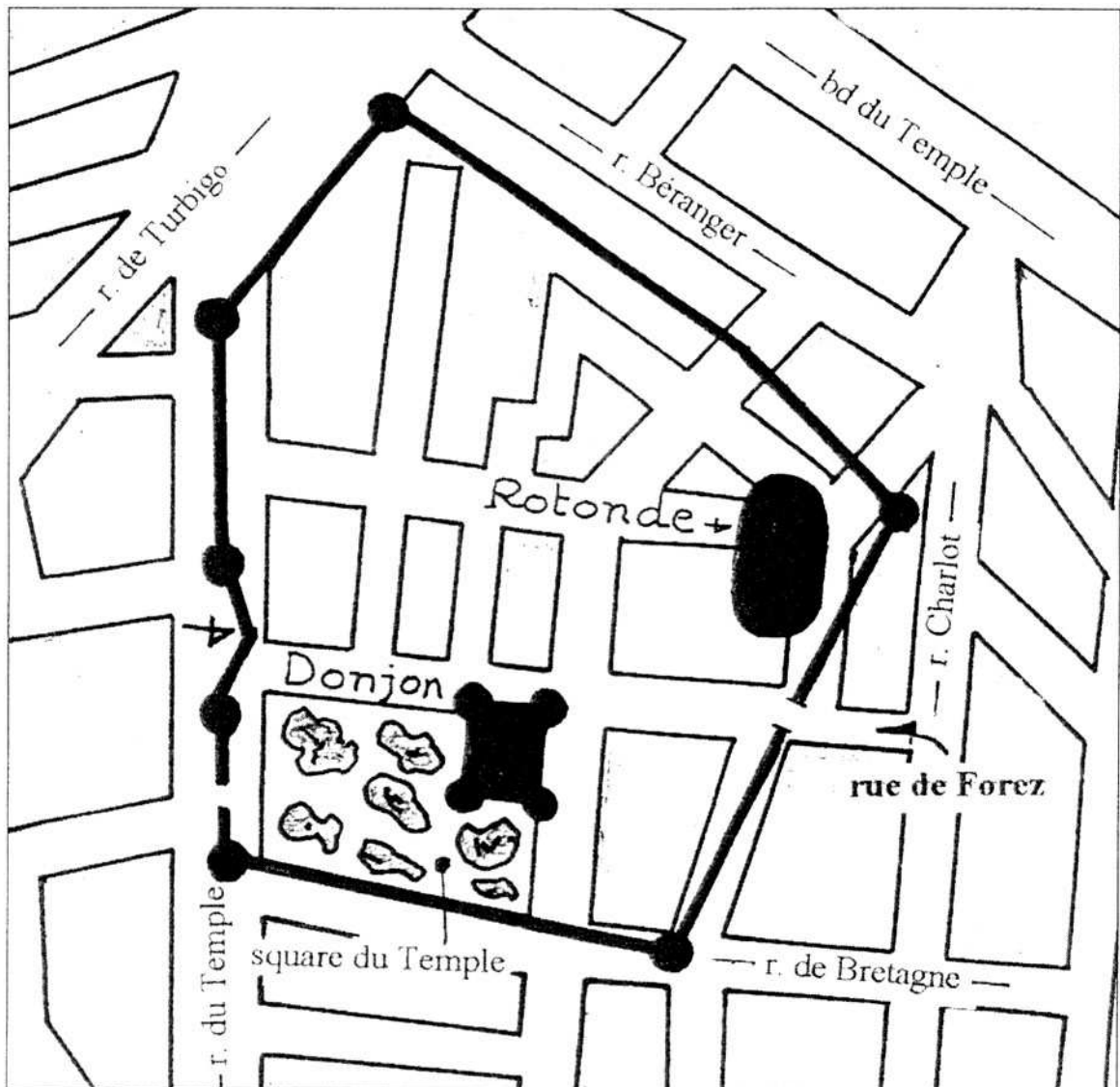
Construit vers 1265 sous le règne de saint Louis par le frère Hubert, le donjon du Temple (il s'élevait à l'angle nord-ouest de l'actuel square du Temple) est une grosse tour crénelée de section carrée de quinze mètres de côté et de quarante cinq mètres de hauteur, flanquée à ses quatre angles de petites tours rondes. Leurs toitures en poivrières, surmontées d'énormes girouettes, dépassent de quelques mètres la bâtisse principale. À leur base, les murs ont une épaisseur de trois mètres. Chacun sait que Louis XVI et sa famille y furent emprisonnés après la prise des Tuileries, le 10 août 1792, et que de là, le roi (21 janvier 1793) et la reine Marie-Antoinette (16 octobre 1793) partirent pour

l'échafaud de la place de la Nation (ex-place Louis XV, future place de la Concorde). La *rue du Forez* ne connut pas ces funèbres cortèges. Les souverains déchus quittèrent l'enclos du Temple par la porte principale, à l'ouest donnant sur l'actuelle rue du Temple. Les deux lourds vantaux de chêne ferment aujourd'hui la porte cochère de l'hôtel de Cagliostro au n° 1 de la rue Saint-Claude (3^e arrondissement).

Le 11 septembre 1796, après l'attaque manquée du camp de Grenelle, l'ex-conventionnel Claude Javogues, déjà maudit des Foréziens, est emprisonné au Temple. Le lundi 9 octobre 1796 (18 vendémiaire, an V), à une heure et demie du matin, avec d'autres accusés, le comploter gauchiste est condamné à mort, fusillé le lendemain, à onze heures, à la barrière de Grenelle, là même où, sur l'actuel boulevard de Grenelle (15^e arrondissement), s'ouvre la station de métro Duplex. L'adjudant divisionnaire qui commande du sabre le feu du peloton d'exécution se nomme Léopold (changé momentanément en *Brutus*) Hugo. Le futur *héros au regard si doux* plus tard vanté par son poète de fils, prénommé Victor, est, pour un an encore, célibataire.

À propos de Javogues, je conserve en mémoire une anecdote cocasse, mais riche d'enseignement. En cet après-midi d'été des années 1980, j'arpentais la rue du Palais-de-Justice, à Montbrison. La porte donnant sur la cour de l'ancienne maison, très remaniée, de la famille Javogues était entrouverte. Je poussais la curiosité jusqu'à en franchir le seuil. En cette période de vacances, la demeure semblait désertée. À l'arrière, tous les volets étaient clos sauf ceux d'une porte vitrée, au rez-de-chaussée. J'approchais. Une jeune femme en sueur faisait du repassage. Après m'être excusé de la déranger dans sa besogne ménagère, je lui lançais tout de go : « Savez-vous, madame, que vous habitez la maison de Javogues ? » « Non pas, me répondit-elle, mon propriétaire ne s'appelle pas ainsi ! » Je n'ai pas insisté.

Roger Briand



La *rue de Forez* et l'emplacement de l'enclos fortifié du Temple
avec la *Grosse tour* et la *Rotonde*, dans le Paris actuel

Les morts de 1914-1918 dans un village du Haut-Forez Gumières

Alors que les derniers Poilus, centenaires, disparaissent, il nous a semblé opportun de nous pencher sur le sort de ceux qui furent fauchés au cours du conflit qui a inauguré monstrueusement le XX^e siècle. Le choix de la commune allait de soi puisqu'il s'agit du village de l'auteur, Gumières, dans le canton de Saint-Jean-Soleymieux. Ce dernier a souffert tout particulièrement de la Grande Guerre puisqu'il perdit 453 tués soit 5,17 % de sa population de 1911 (pour une moyenne de 4,54 % dans l'arrondissement)¹.

Comme dans toutes les communes françaises, la décision de bâtir un monument aux morts ne tarde pas. A Gumières, une commission constituée au début de 1920, composée de trois conseillers municipaux frères de soldats morts et de trois anciens combattants, a choisi l'emplacement du futur monument. Grâce à un don de Jean-Louis Chevalayres, maréchal-ferrant, qui cède la partie nord de son jardin, une surface d'environ 40 m² est disponible. Une souscription, rassemblant 25 donateurs, permet de réunir la somme de 7 350 F auxquels s'ajoutera une subvention de l'Etat. La société *Granit Perrin* de Saint-Julien-la-Vêtre est choisie pour construire le monument qui aura la forme d'un obélisque. Le béton d'assise est coulé par un maître maçon de la commune, Pierre Mure du Besset. En février 1921, quatre obus de 270 non chargés [*sic* !] sont livrés pour encadrer le monument : ces *trophées de guerre* avaient été attribués par le sous-secrétaire d'Etat aux finances fin 1920.

On peut noter qu'à la même époque, la commune, à la demande de l'Association des Combattants de la Grande Guerre – section de Gumières - accordait une concession sise au nouveau cimetière de Gumières pour accueillir les restes de combattants de la commune. L'association obtenait également le droit de transférer sur cette concession la croix de pierre de l'ancien cimetière : elle s'y trouve désormais.

¹ Gerest (Henri), *Les populations rurales du Montbrisonnais et la Grande Guerre*, CEF, Saint-Etienne, 1977, p. 157.

Les conditions de la recherche

Le monument aux morts de la commune compte 33 noms alors que les registres d'état civil de la commune n'en ont que 30². La différence, qui se remarque dans toutes les communes³, s'explique de différentes manières : erreurs, retards d'enregistrements d'actes, déménagements de certains soldats... C'est ainsi qu'est bien enregistré dans l'état civil comme décédé Mathieu Rolle, né à Chazelles-sur-Lavieu mais dont l'épouse – comme lui, peut-être, avant guerre – réside à Gumières, mais il n'a pas son nom inscrit sur le monument de ce village.

Parmi les 33 morts dont les noms sont gravés sur le monument, 3 comportent une mention complémentaire : *Dufour Jean, 18^e BCP, classe 1918, décédé le 26 juillet 1918 à la forêt de Ris, Aisne, Gauchet Louis Basile, 170^e d'infanterie classe 1916, décédé le 20 juillet 1918 à Cocherel, Seine-et-Marne, Crépet J^r Pierre, caporal 350^e RI.*

D'après nos recherches, il s'agit précisément des trois derniers morts de la commune, en juillet-août 1918 lors de la contre-offensive menée par Foch à la tête des armées alliées.

Dans le registre d'état civil de la commune de Gumières figurent les actes de décès de 30 hommes, tous ne sont pas enregistrés dans l'ordre chronologique de leur décès car certains, portés disparus par exemple, y sont inscrits plusieurs années après. C'est ainsi que l'administration des pensions propose d'engager une instance en déclaration judiciaire de décès le 10 octobre 1920 pour le soldat Jean Joseph Chassagneux, du 12^e BCP, disparu le 7 mars 1915 à *Sulzem⁴ en Alsace*, qui figure d'ailleurs sur le monument de Gumières. De même, un acte permet d'enregistrer le décès de Michel Brouillet⁵, disparu en Alsace en

² Nous pouvons ajouter le nom de Jean-Pierre Chalancon, du 317^e RI, dont nous avons retrouvé la trace sur le riche site Internet *Mémorial-GenWeb*.

³ Cf. Gerest (Henri), *ouvrage cité*, p. 160.

⁴ Vraisemblablement Sultzereen (Haut-Rhin).

⁵ Fils de Jacques Brouillet et Marie Courat.

Faverjon est tué à l'ennemi, à 8 heures du soir, dans le secteur d'Esnes – aujourd'hui Esnes-en-Argonne – le 29 juin : son 356^e RI combat alors à l'ouest de Verdun vers la côte 304, tout près du Mort-Homme de sinistre mémoire, et vers le bois d'Avocourt¹⁰, ces deux enjeux de la bataille se trouvant à proximité d'Esnes... Le malheureux est inhumé au cimetière N° 2 de Béthelainville (Meuse), plaque de plomb N° 155.

L'un des derniers combattants de la commune tombé au feu est le jeune Jean Dufour, âgé de 20 ans, tué à l'ennemi, forcé de Ris, Aisne, le 26 juillet 1918 à 16 heures suite de blessure par balle. De la classe 1918 et soldat de 2^e classe au 18^e Bataillon de Chasseurs à Pieds (BCP), le lieu de sa disparition comme son unité figurent sur le monument aux morts de Gumières : ils ne sont que trois combattants dans ce cas-là. En effet Louis Basile Gauchet, Jean-Pierre Crépet et Jean Dufour semblent être les trois Gumiérots fauchés les derniers lors de ce que l'on espérait être la « Der des Der ».

Le 18^e BCP auquel appartenait Jean Dufour est engagé lors de la deuxième bataille de la Marne lorsque les armées alliées, un temps surprises par l'offensive allemande de la dernière chance, mènent une contre-attaque victorieuse. De très durs combats opposent les Franco-Américains aux Allemands qui résistent féroce, par exemple dans la région au nord-ouest de Château-Thierry : c'est au cours de la progression vers l'Ourcq dans les forêts de Fère et de Ris que le chasseur Dufour est fauché par une balle ennemie le 26 juillet : le lendemain, la ligne de front atteignait la lisière de la forêt de Ris, le 29 elle la dépassait... D'après des témoins, les Allemands se firent hacher dans la forêt de Ris, où ils laissèrent, avec de nombreux cadavres, un abondant matériel de toute sorte. Ils furent alors bousculés jusqu'à l'Ourcq.

Son compatriote Jean-Pierre Crépet, caporal dans la 19^e compagnie du 350^e d'infanterie tombe non loin de là le 1^{er} août suivant, à 9 heures, à Tigny. Là, dès le 23 juillet, les troupes françaises s'étaient heurtées à une forte artillerie et à de nombreux nids de mitrailleuses. Le 1^{er} août, les armées Mangin et Degoutte ont attaqué à

nouveau entre Tigny et l'Ourcq : c'est alors qu'est tombé le caporal Crépet.

Bien sûr, la guerre a fauché des hommes jeunes. Le plus jeune d'entre eux, Jean Mure, a 19 ans lorsqu'il meurt le 22 juillet 1915 quelque part en Alsace. Nous avons déjà évoqué Jean Dufour, tué à 20 ans en juillet 1918. Son compatriote Jean-Marie Chauv n'est guère plus vieux – 21 ans – lorsqu'il périt en octobre 1915 dans la Marne...

A l'opposé, le « poilu » le plus âgé est Jean-Claude Faure¹¹, du 360^e RI, qui meurt le 19 mai 1915 à Saint-Pol-sur-Ternoise dans le Pas-de-Calais à 45 ans. Un autre quadragénaire disparaît à la fin du conflit, il s'agit de Mathieu Péliesson, mort à Carlepont, dans l'Oise, le 2 juin 1918. Ce dernier appartenait au 74^e territorial : preuve que les « pépères » - comme étaient surnommés les territoriaux – n'étaient pas toujours protégés¹²... Mathieu Péliesson laisse une veuve, née Marie Vente.

Les conditions de la mort

Les actes de décès sont plus ou moins précis en ce qui concerne les circonstances de la mort du combattant. A Gumières, nous avons des indications pour 21 cas. Nous pouvons les répartir comme suit :

- 9 ont été « tués à l'ennemi »
- 9 sont morts « suite blessures de guerre »
- 3 ont disparu et sont présumés morts.

Les conditions du décès au front sont rarement détaillées. Nous savons par exemple que le 2^e classe Jean-Jacques Gay¹³, du 13^e RI, est mort au bois d'Ailly, Meuse, le 23 avril 1915 vers les 10 heures tué à l'ennemi par un obus. De même, Mathieu Péliesson¹⁴, du 74^e territorial, est tué par obus dans l'Oise à 15 heures 45 le 2 juin 1918. C'est probablement le cas du canonnier Jean Théoleyre¹⁵, de la

¹¹Fils de François et de Marguerite Champey.

¹²La loi du 7 août 1913 fixait à 3 ans la durée du service dans l'armée d'active, à 11 ans dans celle de la réserve de l'armée d'active, à 7 ans dans la territoriale ainsi que dans sa réserve.

¹³Fils de feu Jean Gay et de feu Pierrette Faure, domicilié à la Ribeyre.

¹⁴Fils de Jean-Marie et de Françoise Montet.

¹⁵Fils de Jean-Pierre Théoleyre et Marie Ferrier.

¹⁰Avocourt est situé à 6 km d'Esnes.

août 1914, puisqu'il n'apparaît pas parmi les prisonniers français en Allemagne... En juillet 1920, c'est l'officier chargé de la recherche des hommes au 17^e RI qui prie le maire de Gumières, à propos du soldat Brouillet Denis Léon, *de bien [s']assurer par [sa] propre documentation ainsi que par tous les moyens à [se] procurer auprès de la famille qu'il y a lieu de toujours considérer cette disparition comme constante.*

Pour au moins un de ces hommes, la preuve de la mort présente un caractère encore plus tragique : disparu le 7 mars 1915 en Alsace, Joseph Damon laisse un enfant posthume, Marcel Rolle, né le 23 janvier 1915, dont la mère était Jeanne Marie. Celui qui ne vit peut-être jamais son fils n'avait pas 25 ans...

Chronologie des disparitions

La date de la mort est indiquée pour 29 des 30 actes du registre d'état civil, seul le décès de Jean Antoine Nigon⁶, du 216^e d'infanterie, n'est pas daté mais un acte de décès transmis ultérieurement, non retranscrit dans l'état civil, précise que celui-ci fut tué à l'ennemi le 4 juin 1916 dans la Meuse.

Les années les plus meurtrières sont 1915 avec 12 décès⁷ puis 1918 avec 8 morts. 1914 a vu disparaître 5 hommes, 1916 quatre et 1917 deux⁸.

Si on affine les dates de disparitions, on remarque que les mois de mars à juin 1915 ont été particulièrement meurtriers avec 7 disparus ainsi que la période de juin à août 1918 (6 morts). La première période correspond à la bataille de l'Artois, la seconde à la contre-offensive de l'armée alliée de l'été 1918 qui voit l'effondrement des forces allemandes...

Les hommes qui sont tombés en 1914 ont péri en août pour 3 d'entre eux, en décembre pour les 2 autres. Ainsi, Michel Brouillet meurt le 19 août 1914 en Alsace alors que

⁶Fils de Félix Nigon et Marie Dubost.

⁷Onze trouvés dans l'état civil de Gumières auxquels s'ajoute Jean-Pierre Chalancon.

⁸Une étude menée sur une trentaine de communes du Montbrisonnais répartit les années les plus meurtrières selon l'ordre 1914, 1915, 1916, 1918 et 1917.

son 97^e régiment d'infanterie de ligne combat dans la « province perdue »... Mathieu Damon, le 2 décembre suivant, et Jean-Marie Pélardy le 18, disparaissent alors que vient de s'achever la « Course à la mer » et que le front s'est figé : la guerre de tranchées commence.

1915 est une année particulièrement meurtrière. Curieusement, 3 Gumiérots paraissent être morts le même jour, le 7 mars 1915. De l'un d'entre eux, Jacques Moutin, nous ignorons l'unité comme le lieu de décès. En revanche, Joseph Damon a disparu au bois d'Eich-Wald, Alsace, alors que Joseph Chassagneux⁹ décède à Sulzern (Soultzeren ?) le même jour. Or, le village de Soultzeren n'est qu'à quelques kilomètres au nord-ouest de celui d'Eschbach-au-Val où existe un lieu-dit Eichwald. Tous ces toponymes appartiennent au terrible champ de bataille du Linge, dans les Vosges, où s'affrontèrent Français et Allemands à l'ouest de Colmar... Joseph Damon est signalé comme appartenant au 12^e BCP et Joseph Chassagneux – mais dans un courrier du ministère des pensions d'octobre 1920 – au 12^e BCA. Se pourrait-il que 2 voire 3 de ces hommes aient péri ensemble ?

De même, Jean-Pierre Chalancon tombe le 3 octobre 1915 à l'épine de Védegrange, secteur de Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), donc le même jour que Jean-Pierre Liotier dont nous ignorons l'unité et le lieu de décès...

Deux des combattants tués en 1916 sont tombés dans le département de la Meuse : le 75^e d'infanterie de Jean-Pierre Néel comme le 216^e de Jean-Marie Lacombe servirent à Verdun, tout particulièrement aux abords des forts de Vaux et de Douaumont. Le 2^e classe Néel est *décédé au Bois-Constant près Verdun (Meuse) à 10 heures.*

1917, « année tournant de la guerre », année de la révolution russe, de l'entrée en guerre des Etats-Unis et des mutineries dans l'armée française... Jean Liotier meurt « suite blessures de guerre » dans la Marne en mai 1917. Son régiment, le 413^e RI, se bat à Craonne cette année-là. Le 2^e classe Jean

⁹Fils de Jean-Jacques et de Rosalie Robert, il était l'époux d'Elisa, née Fréry, domiciliée à Gumières.

25^e batterie du 245^e d'artillerie, *décédé à la position de batterie, territoire de Mareuil-la-Motte (Oise) le 9 juin 1918 à 0 heure 30*. Le malheureux a peut-être été victime d'un tir de contre-batterie lorsque son unité combattait dans les parages du bois de Vignemont du 9 au 14 juin... Jean Dufour, évoqué plus haut, tombe *tué par balle* dans la forêt de Ris : c'est le seul Gumiérot dont l'acte de décès porte cette mention. On sait que la Première Guerre mondiale est le premier véritable conflit industriel – même si les guerres de Sécession et de 1870-71 en sont la préfiguration – et l'artillerie s'avère plus meurtrière que jamais. Ainsi, lors d'une étude des blessures relevées dans une ambulance de division au printemps 1915, les causes des lésions se répartissaient comme suit¹⁶ :

- éclats d'obus 67 %
- balles 14 %
- grenades 9 %
- divers (dont baïonnette) 10 %.

Le plus âgé de « nos » Poilus, Jean-Claude Faure, meurt le 19 mai 1915 à l'ambulance d'armée N°10/1 suite de blessures de guerre, plus précisément d'une fracture du crâne. D'ailleurs, les morts à l'ambulance sont relativement nombreux. C'est le cas de Benoît Chassagneux¹⁷, 2^e classe au 67^e RI, mort le 30 septembre 1916 près de Suippes (Marne) à l'ambulance N°2/5. De même en ce qui concerne le 1^{ère} classe Jean-Marie Pélardy¹⁸, du 2^e zouave, décédé à 1 heure du matin le 18 décembre 1914 à l'ambulance N° 4, 45^e division, dans le Pas-de-Calais.

Pourtant, le service de santé réalisa de réelles prouesses malgré les difficultés de tous ordres. Ainsi, l'organisation des évacuations fut repensée et un tri entre blessés transportables et intransportables fut possible en rapprochant les services sanitaires du front. Car si les blessures par balles étaient relativement faciles à soigner – lorsqu'elles n'étaient pas mortelles à court terme – les effets destructeurs des obus étaient aggravés par les infections liées à la présence de terre ou à la saleté des vêtements...

¹⁶ *Histoire militaire de la France*, tome 3, sous la direction d'André Corvisier, PUF 1992, p. 307.

¹⁷ Fils d'André Chassagneux et de Mélanie Faure.

¹⁸ Fils de J. Pélardy et M. Basset.

D'autres combattants décèdent encore plus loin du front, dans les hôpitaux. Denis Brouillet¹⁹, 2^e classe au 13^e bataillon de chasseurs alpins, meurt à l'hôpital temporaire 34^b le 13 juin 1918 à 13 heures 30 *suite blessures de guerre* : il était de la classe 1914 puisque né le 18 mai 1894... Mathieu Rolle, né à Chazelles-sur-Lavieu, disparaît à l'hôpital militaire de Commercy, 49, rue Carnot...

Parfois, c'est l'enregistrement du décès dans les heures qui suivent la mort qui apporte quelques précisions sur le contexte militaire. La disparition du 2^e classe Jean-Marie Chaux, 10^e compagnie du 65^e bataillon de chasseurs à pieds a lieu le 7 octobre 1915 à 5 heures du soir, *côte 139 à 1500 mètres au nord de Suippes près de la route de Suippes à Souain (Marne)*. Le chasseur Chaux est *décédé le 6 octobre 1915 à 22 heures par suite de blessures de guerre reçues sur le champ de bataille au camp de Sadowa vers le point 1257 à proximité de la route de Souain à [Tahure ?] à environ 4 km de Souain*. Rares sont les mentions si précises qui permettraient au parent ou à l'historien de retrouver le point presque exact de la mort²⁰.

Les unités

Nous connaissons les unités d'appartenance de 21 combattants inscrits au registre des décès, auxquels s'ajoute le cas de Jean-Pierre Chalancon, déjà évoqué. L'écrasante majorité d'entre eux combattait dans l'infanterie puisque le seul non-fantassin est un artilleur.

Parmi tous ces *biffins*, 11 servaient dans l'infanterie de ligne, 1 dans la territoriale, 4 dans les chasseurs alpins, 4 dans des bataillons de chasseurs et 1 au 2^e zouave. L'infanterie, la « reine des batailles », a donc versé un très lourd tribut : à l'échelle nationale, elle a compté 22,9 % de pertes par rapport aux mobilisés alors que cette proportion tombait à 7,6 % pour la cavalerie

¹⁹ Né à Chazelles-sur-Lavieu, fils de Jean-Pierre Brouillet et Catherine Thévenon.

²⁰ La zone concernée par ce décès correspond aujourd'hui au camp militaire de Suippes, au nord de Châlons-en-Champagne, parsemé de cimetières militaires : Jean-Marie Chaux repose peut-être dans celui situé au nord de Suippes, non loin de son homologue allemand ?

et 6 % pour l'artillerie. Sachant que la grande majorité des conscrits puis des mobilisés étaient affectés à l'infanterie, celle-ci constituait l'ossature de l'armée et l'arme qui devait emporter la décision même si l'artillerie puis les chars et l'aviation virent ensuite leur rôle s'accroître. De plus, les Foréziens montagnards étaient plus souvent des fantassins que ceux des plaines et des villes car leur petite taille ne les prédestinait pas – sauf exceptions – aux unités de cavalerie, principalement cuirassiers et dragons, pour lesquelles on choisissait les plus grands. Ceci explique l'assez forte proportion de montagnards affectés aux unités de chasseurs²¹, comme leurs ancêtres intégraient sous le Premier Empire l'infanterie légère.

Le cas de Gumières n'est bien sûr pas exceptionnel : lorsque Claude Latta s'est penché sur les disparus du village corrézien de Champagnac-la-Noaille, il a déterminé que, sur 21 Poilus dont l'unité était connue, 19 avaient servi dans l'infanterie, 1 dans l'artillerie et 1 dans la cavalerie²². La proportion est donc presque identique à la situation de notre village forézien.

Parfois, un document nous apporte une précision complémentaire comme pour le 2^e classe Liotier²³, de la classe 1906, mort à Courlandon, Marne, le 16 mai 1917 à 16 heures 30 *des suites de blessures de guerre* alors qu'il appartient à la 3^e compagnie de mitrailleuses du 413^e d'infanterie.

Voici donc rapidement évoqué le funeste destin d'une poignée des quelque 1 400 000 combattants français disparus en 1914-18. Loin d'être exhaustif, ce travail demeure « ouvert ». Des documents familiaux, des recherches plus approfondies permettront peut-être de l'affiner et de l'enrichir. Puisse-t-il déjà aider à rappeler que, derrière les inscriptions figées dans le granit, palpitaient autant de vies coupées net à la fleur de l'âge.

Pascal Chambon

²¹ Gerest (Henri), ouvrage cité, p. 162.

²² *Les soldats de Champagnac-la-Noaille morts pour la France pendant la Grande Guerre (1914-1918)* dans « Chez nous à Champagnac-la-Noaille », n° 2, décembre 1995, p. 5-36.

²³ Jean, Denis, Joseph Liotier, fils de Jean-Claude et d'Antoinette Bufferne.



LES MORTS DE 1914-1918 A GUMIERES

19 août 1914	Michel Brouillet	---	97° RI	Hachslanden (Alsace)
20 août 1914	Jean-Pierre Damon	20.05.1889	---	---
21 août 1914	Louis Joseph Joannet	17.08.1893	---	---
2 décembre 1914	Mathieu Damon	03.11.1877	23° BCA	Alveringhem (Flandre)
18 décembre 1914	Jean-Marie Pélardy	13.01.1888	2° zouave	Hernaville (Pas-de-Calais)
7 mars 1915	(Jean) Joseph Chassagneux	20.03.1882	12° BCA	Sulzern (Alsace)
7 mars 1915	Joseph Damon	16.05.1890	12° BCP	Eich-Wald (Alsace)
7 mars 1915	Jacques Moutin	12.08.1889	---	---
23 avril 1915	Jean-Jacques Gay ²⁴	---	13° RI	Bois d'Ailly (Meuse)
11 mai 1915	(Denis) Léon Brouillet	19.10.1892	13° BCA	---
12 mai 1915	Mathieu Rolle ²⁵	04.07.1884	13° RI	Commercy
19 mai 1915	Jean-Claude Faure	20.12.1878	360° RI	St-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)
22 juillet 1915	Jean Lucien Mure	29.09.1895	114° BCP	Barenkopf (Alsace)
30 septembre 1915	(Benoît François) Régis Chassagneux	26.06.1884	67° RI	Suippes (Marne)
3 octobre 1915	Jean-Pierre Liotier	07.08.1879	---	---
3 octobre 1915	Jean-Pierre Chalancon	---	317° Ri	Védegrange (Marne)
6 octobre 1915	Jean-Marie Chaux	23.11.1893	65° BCP	Souain (Marne)
12 mars 1916	Mathieu Pierre Damon	13.06.1881	---	---
4 juin 1916	Jean-Antoine Nigon	06.04.1883	216° RI	Bois du Chapitre (Meuse)
10 juin 1916	Jean-Marie Lacombe	26.10.1876	216° RI	La Caillette (Meuse)
8 août 1916	Jean Néel	1894	75° RI	Marats-la-Grande (Meuse)
16 mai 1917	Jean Liotier	16.03.1886	413° RI	Courlandon (Marne)
29 juin 1917	Jean Faverjon	01.12.1877	356° RI	Esnes (Meuse)
11 avril 1918	Eugène Chalancon ²⁶	09.01.1894	---	---
18 avril 1918	Joseph Marius Fréry	05.08.1890	---	Fontaine-sur-Mondidier (Meuse)
31 mai 1918	Jean Chassagneux	1885	408° RI	Epernay (Marne)
2 juin 1918	Mathieu Péliesson	04.06.1874	74° territorial	Carlepont (Oise)
9 juin 1918	Jean Théoleyre	---	245° d'artillerie	Mareuil-la-Motte (Oise)
13 juin 1918	Denis Brouillet	18.05.1894	13° BCA	---
21 juillet 1918	Louis Basile Gauchet	21.07.1896	170° RI	Cocherel (Seine-et-Marne)
26 juillet 1918	Jean Dufour	28.02.1898	18° BCP	Forêt de Ris (Aisne)
1 ^{er} août 1918	Jean-Pierre Crépet	---	350° RI	Tigny (Aisne)

Les noms en gras figurent sur le monument aux morts de Gumières.

Sont inscrits sur le monument aux morts mais nous ne les avons pas trouvés dans l'état civil :

Jean-Jacques Gagnaire
Joseph Péliesson
Jean Chaut
Antoine Cros

Le décès de Jean-Pierre Chalancon a été trouvé sur le site Internet *Mémorial-GenWeb*

²⁴Jean-Jacques Gay, de feu Jean et feu Pierrette Faure, de la Ribeyre.

²⁵Mathieu Rolle, né à Chazelles-sur-Lavieu, de Jean-Claude et Antoinette Blanc, époux de Françoise Chapuis à Gumières.

²⁶Eugène Régis Chalancon, fils de Claude et Mariette Dubien, de Plénafaix.

Le clergé et les communautés religieuses à Montbrison à la fin du XIX^e siècle (recensements de 1881 et 1896)

Les recensements de la population qui, au cours du XIX^e siècle, sont devenus de plus en plus précis nous donnent de nombreux renseignements et sont l'une des sources essentielles de l'histoire sociale et démographique. A une époque où beaucoup de catholiques s'inquiètent de la chute des effectifs du clergé, il est intéressant, à la lumière de ces recensements, de faire des comparaisons entre la situation actuelle du clergé à Montbrison et celle de la fin du XIX^e siècle. La place importante de l'Eglise dans l'histoire de la ville au XIX^e mérite que l'on s'interroge sur les moyens de l'institution ecclésiastique et sur les fonctions qu'elle remplissait.

Nous avons utilisé les listes des recensements de 1881¹ et 1896, qui sont conservées aux archives municipales de Montbrison, en les complétant par les renseignements fournis par l'*Ordo*² du diocèse de Lyon et en replaçant ces données dans leur contexte. Nous avons accompagné cette étude de tableaux nominatifs qui font entrer ainsi dans l'histoire locale les noms des prêtres, frères et religieuses de cette époque et peuvent permettre à leurs familles ou à des chercheurs en généalogie de les retrouver.

Montbrison a 6 228 habitants en 1881 (population municipale). Mais la ville a un nombre important d'habitants non domiciliés dans la commune (« population flottante ») : 778 personnes. La population totale est donc de 7 006 habitants. L'importance de la « population flottante » s'explique par le nombre de soldats, sous-officiers et officiers casernés à Montbrison (538, 7,6 % de la population). Il y a aussi 130 élèves du petit séminaire qui font de leur institution le plus important établissement scolaire de Montbrison.

1 - Prêtres de paroisses, aumôniers et frères des écoles chrétiennes

Les prêtres de la paroisse Notre-Dame

Dans la paroisse Notre-Dame, en 1881 comme en 1896, le curé est Claude Peurière, âgé de 61 ans en 1881. Il est chanoine d'honneur et archiprêtre de Montbrison, exerçant une autorité morale sur les 20 paroisses de l'archiprêtré et sur leurs 27 curés et vicaires. Claude Peurière fut curé de la paroisse Notre-Dame de 1864 à 1902 et fit faire d'importantes réparations à l'église Notre-Dame : il fut à l'origine de la réfection du portail nord au tympan duquel se trouve une Vierge à l'enfant encadrée de saint Aubrin, patron de la ville et de saint Claude, évêque de Besançon au VII^e siècle (saint Claude, le patron de Claude Peurière). Comme le rappelle une inscription de la chapelle Saint-Aubrin³, ses libéralités permirent après sa mort la restauration de l'abside et de cette même chapelle Saint-Aubrin.

¹ Toutes les indications non référencées viennent de ces deux recensements conservés aux archives municipales de Montbrison. Je remercie Régine Pinelli, conservatrice des archives municipales, de son amabilité et de sa disponibilité.

² *Ordo Divini Officii Recitandi [...] pro anno MDCCCLXXXI*, suivi de l'*Annuaire ecclésiastique pour l'année 1881*, Lyon, J.B. Pelagaud, 1881, 1 vol., 224 et 184 p. [infra : *Ordo 1881*]. L'*Ordo* de 1881 recense tous les renseignements nécessaires à l'année liturgique et est, en même temps, un annuaire, fort utile, du clergé et des communautés religieuses de tout le diocèse à cette date.

³ La chapelle Saint-Aubrin est située dans l'axe du collatéral nord de l'église Notre-Dame.

Claude Peurière est assisté de deux vicaires :

- En 1881, les vicaires sont l'abbé Antonin Peurière, son frère, âgé de 44 ans, et l'abbé Jean-Baptiste Roux, âgé de 31 ans.

- En 1896, les deux vicaires sont l'abbé Claude Guyot, âgé de 31 ans et l'abbé Joannès Magand, âgé de 32 ans.

En 1881, trois autres personnes sont logées au presbytère Notre-Dame : Jean-Baptiste Robert, professeur dans l'enseignement privé, hébergé sans doute à titre temporaire ; Marie Delcomp, cuisinière, âgée de 65 ans et Joseph Damon, domestique, âgé de 35 ans.

Les prêtres de la paroisse Saint-Pierre

En 1881, le curé de Saint-Pierre est le chanoine Louis Charles Ollagnier, âgé de 63 ans. Il a été nommé en 1862 et, malgré des offres de postes plus prestigieux, resta fidèle à sa paroisse Saint-Pierre où il mourut, âgé de plus de 90 ans, en 1911. Il fut l'une des personnalités du clergé montbrisonnais au XIX^e siècle ; il avait été l'artisan de la reconstruction de l'église Saint-Pierre, entre 1870 et 1876. Il a laissé d'intéressants souvenirs. Son autorité dépassait sa propre ville puisqu'il fut le mandataire de ses confrères du diocèse de Lyon auprès du pape Pie IX pour le maintien de la liturgie lyonnaise et auprès du maréchal de Mac-Mahon, président de la REpublique, pour le maintien de l'intégrité du diocèse de Lyon⁴.

Dans sa paroisse Saint-Pierre le chanoine Ollagnier est assisté de deux vicaires :

- En 1881, les vicaires sont l'abbé Antoine Laurent, âgé de 39 ans, et l'abbé Jules Trabucco, âgé de 27 ans.

- En 1896, l'abbé Pierre Claret, âgé de 46 ans et l'abbé Hippolyte Brunner, 35 ans, les ont remplacés.

Un sacristain et une cuisinière habitent aussi au presbytère de la paroisse Saint-Pierre ; ce sont les mêmes personnes en 1881 et 1896 : Jean Tuinon et Madeleine Gonnet.

Au total, il y a donc six prêtres pour s'occuper des deux paroisses montbrisonnaises. Ils ont une moyenne d'âge de 44 ans. Ils peuvent sans doute compter de temps en temps sur l'aide des prêtres qui sont professeurs ou administrateurs au petit séminaire ainsi que les deux aumôniers des communautés religieuses.

Les prêtres de la paroisse voisine de Moingt

Aux prêtres des paroisses de Montbrison, on peut ajouter ceux de la paroisse de Moingt qui est alors une commune indépendante mais qui a été rattachée à Montbrison en 1973. En 1881, le curé est l'abbé Barricand, âgé de 64 ans et en poste à Moingt depuis 1866. Son vicaire est l'abbé Paret, âgé de 30 ans, nommé à Moingt en 1878 pour son premier poste⁵.

Les prêtres du petit séminaire

Le petit séminaire s'est installé dans l'ancien couvent des ursulines en 1827. Il a joué un rôle très important, pendant presque un siècle et demi, dans la formation des futurs prêtres du diocèse de Lyon car le Forez - en particulier les monts du Forez - fournissait de nombreuses vocations au diocèse de Lyon.

En 1881, le supérieur du petit séminaire est le Père Etienne Caton, âgé de 64 ans. Il dispose d'un effectif de 14 prêtres dont l'un est directeur des études et les 13 autres professeurs. Ceux-ci jouent sans doute aussi un rôle de surveillants des études. Ces professeurs du petit séminaire sont

⁴ Joseph Barou : "Saint-Pierre de Montbrison", préface de Francisque Ferret, Montbrison, *Village de Forez*, supplément au n° 48, octobre 1991.

⁵ *Ordo 1881, op. cit.*

jeunes : entre 23 et 36 ans. Le directeur des études, Fleury Virieux, a seulement 31 ans. On y nommait sans doute l'élite intellectuelle et théologique des prêtres avant qu'ils ne soient envoyés ensuite en poste dans les paroisses. Le nombre des séminaristes est de 130 ce qui représente un effectif important, même si tous ne vont pas ensuite entrer au grand séminaire. A titre de comparaison, les élèves de l'école normale d'instituteurs sont alors au nombre de 50.

La communauté des professeurs du séminaire est assistée, pour l'administration du séminaire, les tâches matérielles et l'assistance religieuse, par une communauté de sept religieuses⁶. Le petit séminaire emploie 6 domestiques, un boulanger - qui fait le pain pour environ 160 personnes - et un concierge.

*Le supérieur, le directeur et les professeurs du séminaire en 1881*⁷

Etienne Caton, âgé de 64 ans, supérieur du petit séminaire			
Fleury Benoît Virieux, <i>directeur</i>	31 ans	Claude Faverjon, <i>professeur d'histoire</i>	28 ans
Joseph Captier, <i>professeur de 8^e</i>	30 ans	Jean-Claude Jullien, <i>professeur de 7^e et maître de chapelle</i>	26 ans
Alexis Brosse, professeur	24 ans	Daniel Lacombe <i>professeur de 3^e</i>	27 ans
Joseph Bartholin, professeur	28 ans	Jean-Marie Molleron, <i>préfet de récréation</i>	27 ans
Claude Blanc, professeur	23 ans	Jean Pauze professeur, <i>préfet des études</i>	33 ans
Augustin Germat, <i>professeur de 4^e</i>	36 ans	Maxime Relave, <i>professeur de rhétorique</i>	31 ans
Philibert Grenet, professeur	33 ans	Lombardin, professeur	26 ans

Les aumôniers

Deux communautés religieuses ont un aumônier :

- En 1881, l'abbé Ferdinand Bianchi, âgé de 77 ans, est l'aumônier des sœurs Sainte-Claire ou Clarisses et vient de succéder l'abbé Alphonse, d'Ovieto⁸.

- Les augustines (les religieuses de l'hôpital) ont pour aumônier l'abbé Jean-Marie Versanne, âgé de 57 ans en 1881. Il est aussi aumônier de l'hôtel-Dieu : poste très important puisqu'il baptise les enfants nés à l'hôpital, assiste les malades et leur donne éventuellement les derniers sacrements (l'extrême onction).

Il faudrait ajouter le ou les aumônier(s) militaire(s) affecté(s) au régiment qui est en garnison à Montbrison : mais le recensement ne nous dit rien sur eux puisqu'ils ne font pas partie de la population municipale qui n'est pas recensée nominativement.

Les frères des écoles chrétiennes

Les frères des écoles chrétiennes comptaient 52 établissements dans le diocèse de Lyon ; la maison mère de la province de Lyon se trouvait à Cuire, près de Lyon⁹. Ils s'étaient installés à Montbrison entre 1819 et 1823, à l'initiative de l'abbé Jean-Joseph Barou. Une généreuse paroissienne de Saint-Pierre, Mme Salle, avait acheté une maison avec ses dépendances au pied de

⁶ Cf. *infra* le paragraphe *Les religieuses du petit séminaire*.

⁷ Les noms sont donnés d'après le recensement de 1881. Les fonctions des professeurs indiquées en italique, sont précisées d'après l'*Ordo 1881, op. cit.*

⁸ Le recensement de 1881 donne le nom de l'abbé Bianchi, l'*Ordo* donne encore celui de l'abbé Alphonse.

⁹ *Ordo 1881, op. cit.*, p. 86.

la colline et en avait fait don à la Ville à la condition qu'elle y entretienne, pour l'éducation des jeunes garçons, les frères de la doctrine chrétienne. L'école Saint-Aubrin fut ainsi, de 1824 à 1891 l'école communale de garçons de la ville¹⁰.

En 1881, Eugène Picollet, 47 ans, est le directeur de l'établissement. La communauté comporte neuf frères instituteurs et un économiste. La moyenne d'âge des frères est de 33 ans, ce qui est très jeune. Le frère économiste, Emmanuel Adte est le doyen (64 ans). Chez les frères instituteurs, l'âge moyen est de 30 ans. Quatre frères ont entre 18 et 22 ans. En 1896, le nombre des frères instituteurs est sensiblement le même (11 instituteurs).

Les frères des écoles chrétiennes à Montbrison en 1881

Eugène Picollet, 47 ans, supérieur (« chef de ménage »)			
Jean-Marie Linossier	31 ans	Jean-Claude Bourgin	39 ans
Antoine Papet	21 ans	Jean Auguste Rochard	22 ans
Elie François Souvras	21 ans	Alexandre Ferrier	20 ans
Georges Dumont	28 ans	Jules Grillet	18 ans
Joseph Félix Roux	62 ans	Emmanuel Adte, économiste	64 ans

En 1896, les frères sont désignés comme « instituteurs privés ». En effet, la laïcisation des écoles congréganistes a, en 1891, conduit la municipalité à ouvrir l'école Chavassieu, devenue école communale de garçons. L'école Saint-Aubrin fut laissée aux frères en vertu de l'acte de donation de Mme Salle. Ceux-ci sont restés à Montbrison jusqu'en 1947.

2 - Les religieuses

Les clarisses

Les religieuses de Sainte-Claire dont le monastère a été fondé par Pierre d'Urfé, sont établies à Montbrison depuis l'an 1500¹¹. Leur couvent, qui était jusqu'à la Révolution en face de la sous-préfecture actuelle, a été rétabli en 1804, installé d'abord à Sainte-Eugénie de Moingt puis, en 1821, dans l'ancien couvent de capucins, avenue de la Caserne (actuelle avenue de la Libération) : les clarisses forment une communauté de 33 religieuses en 1881. Depuis 1878, Sœur Marie de la Présentation est leur supérieure. Mais, dans le recensement, elle apparaît évidemment sous son nom dans le siècle : Marie Victoire Hugon, 49 ans, « religieuse, chef de ménage » (*sic*). En 1896, la supérieure est Sœur Marie Dorothee (Marie Ursule Berthéas, âgée de 43 ans, déjà présente au monastère). A cette date, les clarisses sont au nombre de trente-quatre. Dix-huit d'entre elles seulement appartenaient au monastère quinze ans auparavant.

L'abbaye de Sainte-Claire de Montbrison a un aumônier, le Père Bianchi, et est placée sous l'autorité ecclésiastique de M. Chausse, supérieur du séminaire de Verrières¹². En 1881, la moyenne d'âge des clarisses de Montbrison est de 40 ans. La doyenne a 77 ans, la plus jeune 20 ans. L'avenir

¹⁰ Joseph Barou : "Notes d'histoire. Ecole Saint-Aubrin, Montbrison", Montbrison, *Village de Forez et Amicale des anciens de Saint-Aubrin*, 1996.

¹¹ La dernière mise au point, qui évoque aussi la vie des religieuses d'aujourd'hui, a été publiée à l'occasion du 500^e anniversaire de la création du monastère Sainte-Claire : *Les clarisses à Montbrison 1500-2000, 500 ans de présence*, préface de Pierre Joaton, évêque de saint-Etienne, Montbrison, 2000, 83 p.

¹² *Ordo 1881, op. cit.*, p. 87.

de la communauté semble assuré par la présence de 15 religieuses âgées de 20 à 35 ans (45 % des religieuses).

Les clarisses travaillent dans un immense clos attenant à leur monastère, mais elles se font aider par deux jardiniers logés, bien sûr, hors de la clôture mais dans les bâtiments du monastère puisqu'ils sont recensés à cette adresse.

Les clarisses à Montbrison en 1881

Les noms des clarisses encore présentes en 1896 sont indiquées en italique

Marie-Victoire Hugon, 49 ans, supérieure du monastère			
<i>Annette Gérin</i>	35 ans	Marguerite Dupuy	66 ans
<i>Annette Coiffet</i>	32 ans	Claudine Chauve	77 ans
Antoinette Clépier	31 ans	<i>Marie Ursule Berthéas, sup. en 1896</i>	29 ans
<i>Anne-Marie Boncompain</i>	44 ans	Marie Favard	20 ans
<i>Marguerite Fréry</i>	52 ans	<i>Marie Cizeron</i>	23 ans
<i>Marguerite Pizay</i>	29 ans	Antoinette Ginot	21 ans
<i>Marie-Anne Dupeyron</i>	58 ans	Marie Foucherand	34 ans
Marguerite Coupard	55 ans	<i>Catherine Soulier</i>	38 ans
<i>Aimée Gerest</i>	32 ans	Marie Cartelier	45 ans
Antoinette Tarrenzi	52 ans	<i>Marie Clépier</i>	28 ans
<i>Anne-Marie Vincent</i>	62 ans	Marie Dulac	26 ans
<i>Annette Frobert</i>	54 ans	<i>Henriette Termeuf</i>	27 ans
Rose Viallet	63 ans	<i>Marie-Rose Briallon</i>	35 ans
<i>Françoise Travers</i>	54 ans	<i>Jeanne Martin</i>	34 ans
Marie Buillard	37 ans	<i>Marie Reynard</i>	36 ans
Antoinette Mouchouse	66 ans	Philomène Boncompain	37 ans

Les augustines, religieuses hospitalières

Les religieuses augustines sont des religieuses hospitalières, venues à l'hôtel-Dieu en 1654 : elles sont 14 en 1881, 17 en 1896. Leur congrégation est placée sous l'autorité ecclésiastique du Père Caton, supérieur du séminaire de Montbrison. Elles ont également une communauté à l'hôpital de Roanne et une autre à l'hôpital de Saint-Chamond¹³.

Les augustines sont installées dans le vieil hôtel-Dieu situé depuis le XIII^e siècle près du Vizézy. Elles sont infirmières et représentent 82 % du personnel infirmier. Dix-sept autres personnes sont logées dans les bâtiments hospitaliers : deux infirmiers et une infirmière laïcs, deux cuisinières, une lingère, un jardinier, sept domestiques, mais aussi un maçon, un plâtrier, un tailleur d'habits, ce qui montre que l'hôtel-Dieu fonctionnait, sur le plan matériel, en autarcie et que, par exemple, les travaux de réparation ou de construction étaient faits par des employés de l'hôpital.

Les augustines, sœurs hospitalières en 1881

Elise Meynard	69 ans	Célestine Charet	35 ans
Marie Claudine Martinière	61 ans	Amélie Desolmes	33 ans
Marie Madeleine Blaut	70 ans	Louise Dalbret	30 ans
Marguerite Bonnay	43 ans	Clara Gouttenoire	26 ans
Marie Madeleine Livernoix	47 ans	Marie Calon	27 ans
Philomène Mercier	45 ans	Maria Alix	31 ans
Marie Claudine Chavanon	42 ans	Marie Garnier	25 ans
Marie Gagnière	39 ans	Jeanne Gratta, postulante	19 ans

¹³ *Ordo 1881, op. cit., p. 91.*

Les sœurs Saint-Charles

Les sœurs Saint-Charles forment une communauté de religieuses enseignantes, chargées de l'instruction des jeunes filles et installées rue de la Madeleine (rue Puy-de-la-Bâtie actuelle). En 1881 leur supérieure est Marie Hyvier qui dirige 14 sœurs institutrices ainsi que 4 surveillantes d'études.

En 1896 : la même supérieure, 19 institutrices ou aides-institutrices.

Elles ont fondé à Montbrison la première école maternelle

Les sœurs Saint-Charles en 1881

Marie Hyvier, supérieure des sœurs Saint-Charles, 59 ans			
Catherine Margerand, institutrice	65 ans	Zélie Martin, institutrice	25 ans
Julie Rochette, institutrice	41 ans	Marie Favet, institutrice	23 ans
Benoîte Germain, institutrice	47 ans	Marie Gruis, institutrice	20 ans
Louise Mugnier, institutrice	47 ans	Célestine Lauriot, institutrice	36 ans
Pierrette Chanfray, institutrice	43 ans	Marie Rage, institutrice	20 ans
Claudine Billoudet, institutrice	30 ans	Marie Bonnet, surv. d'études	40 ans
Marie Giraud, institutrice	30 ans	Marie Gelet, surv. d'études	55 ans
Virginie Duperron, institutrice	27 ans	Célestine Maise, surv. d'études	26 ans

Les sœurs de la Charité

Ce sont aussi des sœurs Saint-Charles qui sont à la Charité. Hospitalières, elles forment une communauté distincte des sœurs de la Madeleine et ont leur propre supérieure. En 1881, cette supérieure est Etiennette Crozet. Il y a sept autres religieuses. Elles sont assez âgées (leur moyenne d'âge est de 58 ans ; la supérieure est âgée de 80 ans). Elles assurent l'assistance à leurs pensionnaires âgés et l'éducation donnée aux « jeunes orphelines » ainsi que le service de la chapelle¹⁴.

En 1881, la Charité reçoit 68 pensionnaires âgés, ce qui est relativement important ainsi que 15 enfants ou adolescents âgés de 6 à 18 ans. La Charité a ainsi gardé en partie sa vocation qui était de s'occuper des « pauvres orphelins ». Le personnel laïque qui assiste les sœurs est de cinq domestiques et deux « cultivateurs », probablement deux ouvriers agricoles, chargés de cultiver le clos attenant à la Charité – qui est devenu un jardin public.

En 1896, les sœurs n'apparaissent plus. Nous ne savons pas exactement pourquoi : la communauté, dont les sœurs étaient déjà âgées a-t-elle disparu en fusionnant avec une autre ? A-t-elle été sécularisée ?

Religieuses de la Charité en 1881

Crozet Etiennette, Supérieure	80 ans	Lyan Jeanne	61 ans
Accary Jeanne	75 ans	Barge Jeanne	28 ans
Michaud Jeanne	67 ans	Brossard Benoîte	46 ans
Catherin Jeanne	59 ans	Bernolin Marie	50 ans

¹⁴ Cette chapelle, démolie au début des années 1980, s'élevait à l'emplacement de l'actuelle salle Noël-Collard de la maison de retraite.

Les sœurs de Marie-Joseph, à la Providence

La Providence a été créée par Jean-Baptiste d'Allard en 1835 et approuvée l'année suivante par une ordonnance royale. Elle est destinée à « l'éducation des jeunes filles pauvres »¹⁵. Elle a été construite « sur le terrain supérieur attenant à la maison occupée par les sœurs de Saint-Joseph¹⁶ qui est la propriété du bureau de bienfaisance »¹⁷, montée du Château¹⁸. Le bureau de bienfaisance en reçoit la propriété. L'administration en est confiée à son fondateur Jean-Baptiste d'Allard¹⁹ qui en est jusqu'à sa mort le directeur, agissant « de concert avec la supérieure de Saint-Joseph ». Le bureau de bienfaisance en retrouve ensuite l'administration.

Les sœurs de Saint-Joseph, installées dans la Providence, connaissent, sur le plan national, une scission en 1841 : une centaine de religieuses, dont celles de Montbrison, constituent en 1841 au Dorat (Haute-Vienne) la congrégation des religieuses de Marie-Joseph pour le service des prisons. Elles ont quatre maisons dans le diocèse de Lyon : les prisons Saint-Joseph à Lyon, les prisons de Saint-Etienne et de Montbrison, la Providence de Montbrison. A Montbrison, elles s'occupent donc des prisons mais aussi de l'établissement fondé par Jean-Baptiste d'Allard.

En 1881, il y a, à la Providence, sept religieuses dont la supérieure est Marie Sauvadet, âgée de 52 ans.

Religieuses de la Providence, montée du Château, en 1881

Marie Sauvadet, supérieure de la Providence, âgée de 52 ans			
Benoîte Margand	71 ans	Marie Françoise Evain	29 ans
Antoinette Poyard	29 ans	Jeanne Gidon	50 ans
Henriette André-Masse	62 ans	Philomène Billon	29 ans

Les religieuses de la Providence ont organisé un ouvroir pour les jeunes filles. Celui-ci est un véritable établissement d'enseignement technique où vivent des pensionnaires qui sont, en 1881, recensées à Montbrison. Il emploie six ouvrières dévideuses et trois ouvrières couturières qui encadrent les apprenties, deux cuisinières et quatre domestiques.

En 1881, les sœurs enseignent à 55 apprenties couturières ou dévideuses qui ont entre 10 et 18 ans. Mais, quatre d'entre elles ont moins de dix ans (l'une a sept ans, deux ont huit ans et une neuf ans) : il est vrai que l'école primaire n'est obligatoire qu'à partir de 1881 et que la loi qui est votée l'année même du recensement n'est pas encore appliquée. A l'autre extrémité, six apprenties ont plus de 18 ans (l'une d'elles a 20 ans).

Les apprenties de la Providence

tranche d'âge	nombre et %	tranche d'âge	nombre et %
moins de 10 ans	4 soit 7,2 %	De 16 à 18 ans compris	11 soit 20 %
de 10 à 12 ans compris	13 soit 23,6 %	De 18 à 20 ans compris	6 soit 10,9 %
de 13 à 15 ans compris	21 soit 38,1 %	total	55

Cette Providence est organisée - encore en 1881 - selon une conception qui remonte à la première moitié du XIX^e siècle et qui était vivement critiquée parce qu'elle prenait du travail aux ouvrières à domicile et faisait travailler pour presque rien les jeunes filles pauvres employées dans

¹⁵ Cf. l'article très documenté de Francisque Ferret : «Un gentilhomme forézien, Jean-Baptiste d'Allard », *Bulletin de la Diana*, tome LV, n° 4, 4^e trimestre 1996, p. 307-348.

¹⁶ Plus tard, en 1841, sœurs de Marie Joseph. Cf. *infra*.

¹⁷ Délibération du bureau de bienfaisance de la ville, 20 août 1835, citée par F. Ferret, art. cit., p. 331.

¹⁸ Aujourd'hui rue de la Providence.

¹⁹ Jean-Baptiste d'Allard est mort en 1848.

ces établissements. A Saint-Etienne, en 1848, une véritable émeute ouvrière avait conduit au saccage des couvents qui employaient des orphelines et le système avait décliné.

Les sœurs Marie-Joseph, à la Providence de Rigaud

La Providence de Rigaud - du nom d'un lieu-dit extérieur aux boulevards et proche de Moingt - a également été créée par Jean-Baptiste d'Allard. En 1842, il continue son œuvre en créant une seconde maison, également confiée aux sœurs de Marie-Joseph et ayant comme vocation "l'éducation des jeunes filles".

Les sœurs de Marie Joseph installées à la Providence de Rigaud appartiennent donc au même ordre que celles de la Providence du Calvaire. Mais elles forment en 1881 une communauté distincte. En 1881, elles sont au nombre de six ; elles sont sept en 1896. En 1881 Françoise Chabrière en est la supérieure. Dans le recensement, elle sont dites sœurs du bureau de bienfaisance.

Sœurs du bureau de bienfaisance

Françoise Chabrière, supérieure	50 ans	Françoise Duffay	70 ans
Jeanne Guilleu	45 ans	Marie Debord	49 ans
Catherine Blanc	63 ans	Claudine Dariey	65 ans

Aujourd'hui les sœurs de Marie-Joseph, qui ont quitté Montbrison dans les années 1960, sont devenues par fusion (1971) avec les sœurs de la Miséricorde de Bordeaux, les sœurs de Marie Joseph et de la Miséricorde

Les religieuses du petit séminaire : les sœurs Saint-Joseph

Il y aussi sept religieuses au petit séminaire ; ce sont des sœurs Saint-Joseph, hospitalières et enseignantes (d'où leur place au petit séminaire). La congrégation avait été fondée au Puy-en-Velay en 1650 et, après la Révolution, rétablie dans le diocèse de Lyon en 1807. Elle avait 298 établissements dans le diocèse, dont 157 dans la Loire. Les sœurs Saint-Joseph sont présentes au séminaire depuis la création de celui-ci en 1824 : elles s'occupent alors du linge, de la cuisine et de l'infirmerie. Elles ont été présentes jusqu'en 1968²⁰.

Les religieuses Saint-Joseph au petit séminaire en 1881

Marcelline Fontvieille	38 ans	Philomène Reboud	38 ans
Marie Guignonand	28 ans	Marie Taillandier	45 ans
Marguerite Larderet	38 ans	Marie Valadier	61 ans
Marie Moulin	76 ans		

Le rôle de l'Eglise à Montbrison en 1881

Montbrison avait été sous l'Ancien Régime, une ville de couvents. La Révolution supprima couvents et monastères. Le clergé régulier disparut. Plusieurs couvents montbrisonnais disparurent et leurs bâtiments eurent une autre affectation : ainsi les Cordeliers (hôtel de ville), les Oratoriens (préfecture puis sous-préfecture), les Récollets (qui étaient à côté des Clarisses), les Ursulines (collège puis petit séminaire) et les Visitandines (palais de justice). Cependant, après la tourmente révolutionnaire, l'Eglise retrouva rapidement son influence et ses structures. Les congrégations se reconstituèrent. Cent ans après, on mesure, au vu des résultats des recensements de 1881 et 1896, la

²⁰ *Découverte*, revue de l'enseignement catholique, n° 3, avril 2002. Je remercie mon ami Pierre Drevet qui m'a transmis ces renseignements et le numéro de la revue *Découverte*.

force et le poids de l'influence religieuse à Montbrison. Sont présents prêtres de paroisse, prêtres professeurs au petit séminaire, frères des écoles chrétiennes, religieuses augustines, religieuses de Saint-Charles, de Saint-Joseph, de Marie-Joseph, religieuses de Sainte-Claire.

Il y a donc à Montbrison, en 1881, 23 prêtres : 6 prêtres de paroisse, 2 aumôniers (hôpital, clarisses) ainsi que 15 professeurs du petit séminaire. Il faut ajouter les frères des écoles chrétiennes (qui ne sont pas prêtres) : au total, des fidèles sont bien encadrés au point de vue paroissial ; beaucoup d'énergie pastorale se concentre dans l'enseignement et la formation des futurs prêtres (mais tous les élèves du petit séminaire ne deviennent pas prêtres).

95 religieuses sont réparties selon les fonctions traditionnelles de l'Eglise : la prière, l'assistance et l'enseignement :

- La prière est assurée par 33 religieuses contemplatives : ce sont les clarisses qui, à elles seules, représentent un tiers de l'effectif des religieuses. Présentes à Montbrison depuis presque quatre siècles, elles sont populaires dans la ville et on leur donne volontiers aumônes et intentions de prières.

- L'assistance : il y a à Montbrison 24 religieuses hospitalières (augustines et sœurs de la Charité).

- L'enseignement est confié à 17 religieuses enseignantes (sœurs Saint-Charles) ainsi qu'à 14 religieuses des deux Providences qui assurent à la fois une œuvre d'assistance et d'éducation.

- Enfin, il y a sept religieuses au petit séminaire dont elles assurent le fonctionnement matériel.

Quatre ordres ou congrégations sont représentés : les clarisses, les sœurs Saint-Joseph, les sœurs Marie-Joseph, les sœurs Saint-Charles, avec parfois deux communautés par congrégation. Cette importance des religieuses (quatre fois plus nombreuses que les hommes) est particulièrement notable dans l'encadrement religieux de la population et surtout dans les domaines de l'assistance et de l'enseignement. Elle conforte l'image traditionnelle de la « bonne sœur » infirmière ou enseignante. Elle nous montre que l'Eglise a reconquis en partie ces domaines de l'assistance et de l'enseignement qui lui avaient été enlevés sous la Révolution. Elle nous rappelle l'importance des femmes dans la religion catholique au XIX^e siècle : religion « féminine », a-t-on pu dire, par l'importance aussi de la pratique chez les femmes. Le culte de la Vierge Marie au XIX^e siècle en est d'ailleurs le signe.

Considérons aussi le nombre très important de gens qui, d'une manière ou d'une autre, dépendent directement du clergé et des communautés religieuses : 51 domestiques et employés dépendent des communautés et des prêtres de paroisse ; 83 pensionnaires sont accueillies à la Charité ; 55 jeunes filles sont apprenties à la Providence ; 130 garçons sont séminaristes.

Au total, 433 personnes sont dans Montbrison prêtres, frères et religieuses, employés des communautés religieuses ou pensionnaires de ces communautés, soit 6,2 % de la population de Montbrison. C'était une autre époque. La raréfaction des vocations, la baisse de la pratique religieuse, l'effondrement de la culture religieuse conduisent aujourd'hui l'Eglise à une transformation de ses structures ecclésiales, à un partage de la Parole et des activités diocésaines qui font une place importante aux laïcs.

Claude Latta

Marcel Louison, par Marcel Louison

Témoignage recueilli par Jean Vercherand le 29 août 1983,
au cours du travail d'élaboration de sa thèse¹ et présenté par Claude Latta

Deux journées d'études et d'hommage ont été consacrées, les 24 et 25 janvier derniers, au château de Goutelas, à Marcel Louison, décédé en 2002. Edouard Crozier et Gérard Aventurier, de Village de Forez, assistaient à ces journées. Marcel Louison était une personnalité et un militant du monde agricole forézien et a été maire de la commune d'Ailleux (Loire) pendant trois mandats. Il avait participé à l'extraordinaire aventure intellectuelle de Goutelas. Il vint aussi au Centre social de Monbrison où, avec son épouse, il anima un groupe d'études consacré aux réalités économiques et politiques de notre monde.

Au-delà de son action en Forez, les auditeurs de ces journées ont pu découvrir toutes les facettes de la personnalité de Marcel Louison et la diversité de ses engagements : il avait été résistant, élève-officier démissionnaire, responsable commercial en Indochine, paysan, militant puis responsable syndicaliste agricole, militant politique proche du PSU, maire de son village...

Les participants aux journées de Goutelas ne se connaissaient pas entre eux : leurs témoignages ont donné de l'unité à une vie de militantisme et d'action qui commence dans la Résistance et en est marquée. Il savait le prix de la Liberté. Il refusa les oppressions : celle de l'occupant en 1942, l'oppression coloniale en Indochine. Il voulait bousculer les archaïsmes et changer la vie, d'où son rôle dans ce monde agricole qu'il aimait et dans lequel il avait choisi de travailler et de vivre. L'homme attirait la sympathie par son franc-parler et son refus des hiérarchies, mais aussi par la façon qu'il avait de vouloir changer les choses, et pas seulement dans la théorie. La confiance de ses administrés d'Ailleux montre que, dans un milieu où ne donne pas sa confiance à la légère, il avait montré ce qu'il savait faire. Village de Forez évoque ici la personnalité de Marcel Louison par un article de Jean Vercherand², extrait de notes prises en vue de la rédaction de sa thèse. On y retrouve Marcel Louison dans l'authenticité d'une parole qui refusait la "langue de bois". Nous remercions Jean Vercherand de nous l'avoir confié et Edouard Crozier de l'avoir suscité et transmis.

Claude Latta

L'engagement dans la Résistance

"J'étais au lycée Claude-Fauriel à Saint-Etienne où j'avais obtenu, en juillet 1942, mon bac Math.-Élém.³ En novembre 1942 [le 11 novembre] au moment de l'invasion de la Zone sud par les Allemands [qui fait suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord le 7 novembre 1942], j'étais en classe préparatoire aux grandes écoles HEC - Saint-Cyr. On a considéré alors que notre place n'était plus sur les bancs de l'école, mais dans le combat pour la libération du pays. J'ai cherché à partir en Afrique du Nord⁴ rejoindre les troupes alliées pendant l'hiver 1942-1943. J'arrive à Lourdes et j'apprends que le passeur s'est fait prendre. Je trouve un gars qui me fait une proposition : "On a besoin de gens comme toi à l'intérieur du pays". Finalement, j'ai atterri dans les maquis de l'Ain en juillet. J'ai commencé par des opérations de sabotage, des coups de main [...]⁵.

¹ Ce témoignage a été recueilli par prise de notes.

² Contact : Jean Vercherand, 23, bd de la Motte, 21800 Quetigny.

³ Actuelle série S.

⁴ Opération *Torch*.

⁵ Marcel a eu l'occasion de nous parler, en différentes circonstances, de ces opérations : la libération de la ville d'Oyonnax pendant 24 heures, le 11 novembre 1943, avec défilé du maquis dans les rues de la ville,

Ensuite, dans le maquis, j'ai commandé une compagnie d'infanterie (de 130 à 140 hommes). J'avais, au moment de la libération de la région, le grade de lieutenant de la Résistance. Après la libération de la région, fin août-début septembre 1944, mon unité a été incorporée dans l'armée régulière [de de Lattre de Tassigny]. On a alors régularisé les grades et je suis devenu sous-lieutenant dans l'armée régulière" [...] Durant la guerre, beaucoup d'officiers ou sous-officiers s'étaient accordés deux ou trois grades de plus, comme Leclerc qui devait être au début de la guerre, lieutenant ou commandant⁶. "Nous avons alors poursuivi les Italiens sur la frontière avec la France, puis participé à l'occupation de l'Autriche [...].

Mon engagement dans la Résistance et la guerre m'a valu plusieurs décorations : la médaille de la Résistance, la croix du Combattant, la Légion d'honneur en 1945... Je ne les ai jamais portées et, en une seule fois, j'en ai fait mention à la préfecture, lorsqu'ils m'emmerdaient pour être maire ! [...]"

Je suis entré après la guerre à [l'école militaire] de Saint-Cyr sur titre. J'ai passé six mois à Coëtquidan⁷. C'est là que j'ai été démobilisé en 1946⁸. J'ai quitté Saint-Cyr car, comme beaucoup de jeunes qui avaient vécu très tôt une vie peu banale, j'ai eu du mal à me faire à une vie aussi stricte et rangée. Je n'ai pas supporté, non plus, le mépris des officiers de carrière pour les hommes sortis du rang.

L'Indochine

A l'époque, j'étais un peu paumé. Je suis alors parti en Indochine pour une boîte roannaise de textile [l'entreprise Dumarest] faire de l'importation de tissus de coton. J'y suis resté de 1947 à 1952. Là-bas, j'ai été confronté à une guerre coloniale, une guerre de libération nationale, une guerre subversive. J'ai été écœuré. Je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de différence fondamentale entre ce que les "Viets" faisaient et ce que nous avons fait pendant la Résistance contre les Allemands. J'ai été écœuré par le pouvoir politique de l'époque et la IV^e République. Cela me posait de telles contradictions personnelles que j'ai foutu le camp et je suis rentré en France. Ma forme de refus a été de me mettre en retrait, ce qui m'a amené à m'installer paysan. De cette période date ma prise de conscience politique globale. Pendant la guerre, je n'étais pas un politique, mais plutôt un technicien.

L'installation comme paysan

Je me suis installé d'abord en Bresse, dans une ferme, à élever des poulets pendant un an et demi puis à Saint-Marcellin dans la Loire, de 1954 à 1960. Enfin à Ailleux, à partir de 1960. Personne ne voulait de la ferme car les gens disaient que jamais on ne pourrait la travailler avec un tracteur, ce qui explique bien l'état d'esprit de l'époque. En plus, il y avait la tuberculose. On est donc venu avec les chevaux.

On s'est intégré facilement. Nous étions tous au même niveau. Il n'y avait pas grand chose en matière de modernisation. On a travaillé avec les gens (à la batteuse par exemple). J'ai suivi et

suivi d'un dépôt de gerbes au monument aux morts ; du pillage des entrepôts d'un grossiste important (Marcel Fournier, futur PDG de Carrefour) pour ravitailler le maquis, de la rencontre inopinée sur une route de l'Ain, alors qu'il partait en opération à la tête d'un convoi de véhicules de bon matin, avec une colonne allemande qui venait en sens inverse ; des combats très durs, par une nuit d'encre, pour la neutralisation de la gare ferroviaire de Meximieux au moment de la libération de la région lyonnaise fin août-début septembre 1944 du soutien rencontré par les gens du maquis auprès des paysans de la montagne de l'Ain ; de la démarche simple de sa part et de ses camarades de s'engager dans le combat pour la libération du pays sans avoir une grande conscience idéologique et politique, etc. [note de J V.]

⁶ Il était lieutenant lors du déclenchement de la guerre et fut nommé capitaine en mai 1940.

⁷ Dans le Morbihan.

⁸ Marcel a été libéré de ses obligations militaires le 25 mai 1946 à Sathonay, ne percevant, à ce titre, aucune retraite militaire, contrairement à des allégations ayant émané d'adversaires dans le milieu professionnel agricole au début des années 1970.

participé au courant de réflexion progressiste de l'époque. Puis, en 1968, avec d'autres, j'ai intégré l'analyse marxiste par rapport à l'exploitation [dans] l'agriculture :

- la rémunération du travail
- les paysans dans la lutte des classes
- le concept de valeur [...]

La vulgarisation et le développement

Il y a eu alors, sur le secteur, le courant de la vulgarisation technique. Les gens étaient dans l'expectative. On a commencé comme ça. On a créé la CUMA⁹ communale en 1962. J'ai pris la responsabilité de la comptabilité que j'ai assurée pendant vingt ans, jusqu'en 1982 ! C'était à cette époque que l'on constituait des GVA. Le GVA (groupement de vulgarisation agricole) était un groupement plus élémentaire pour la vulgarisation que les CETA (centres d'étude technique agricole) qui regroupaient les paysans de pointe, ou que les Foyers de Progrès qui fonctionnaient avec un technicien de l'administration. Les GVA s'adaptaient mieux à l'organisation professionnelle du monde agricole et ils fonctionnaient avec un technicien de l'administration]. Notre GVA (Ailleux, Saint-Sixte, Cezay) a constitué, avec trois autres [...], le premier poste de Roger Dury [conseiller] de la Chambre d'agriculture¹⁰.

La CUMA communale (qui débordait sur Cezay) a marqué le pays. La mécanisation a été collective. A Ailleux, un seul paysan n'adhère pas à la CUMA. Elle s'est construite outil par outil, et par branche d'activité. A l'époque, on faisait des rendements de 15 quintaux/hectare de froment bourru ou de seigle. Roger Dury nous disait : "20 quintaux avec du Vilmorin-27, c'est possible à trois conditions :

- une fertilisation adaptée : l'engrais ;
- une qualité de semis : un semoir à cheval,
- un bon désherbage : un pulvérisateur".

Cela a entraîné une homogénéisation du modèle de développement. Quand on est passé au maïs, tout le monde a suivi. Le modèle s'est créé à partir de la CUMA. On avait de la chance : sur la commune, il n'y avait pas de tension foncière trop grande. La CUMA a été un outil formidable pour lutter contre le développement inégal.

Dans les années 1960, sur le canton Boën, il y avait une forte effervescence, avec Robert Duclos¹¹ et d'autres jeunes. Il y avait beaucoup de réunions au Central à Boën (50 à 60 personnes les soirs). Les gens étaient sur le schéma type de la JAC¹², en faveur de la modernisation, du progrès technique. Il y a eu également l'affaire de Goutelas¹³. Cela a beaucoup joué sur les intermédiaires, c'est-à-dire sur l'élite syndicale locale. L'idée de Goutelas était de promouvoir un développement, [de lancer] une expérience de micro-développement sur une petite région. Il y a eu télescopage de nombreuses initiatives.

Le GIRAF (Groupement d'innovation rurale pour l'avenir du Forez) a ainsi été créé avant que je prenne la présidence de la FDPL [Fédération départementale des producteurs de lait] et j'avais travaillé sur cette réalisation [...]"

Jean Vercherand

⁹ Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

¹⁰ Ancien responsable du Service foncier.

¹¹ Robert Duclos était alors le chef de file des jeunes agriculteurs modernistes du département. En 1974, il deviendra président de la Chambre d'agriculture.

¹² Jeunesse agricole catholique, mouvement qui a contribué de manière essentielle à la modernisation de l'agriculture française.

¹³ Goutelas, manoir de la Renaissance, était en ruines au début des années 1960. Sa restauration a été entreprise à l'initiative de Paul Bouchet, alors avocat à la cour d'appel de Lyon, grâce à la contribution décisive de l'agriculteur propriétaire du château, Noël Durand et par un effort collectif exceptionnel : plus de 150 000 heures de travail bénévole fournies par des équipes de paysans, d'ouvriers et d'intellectuels.

Remplacement militaire
par Jean-Christophe ANCRENNE pour Jean-Claude BEYNARD
16 novembre 1833

Quelle que soit sa forme, armée de métier ou armée de conscription, l'armée est avant tout structurée à partir des hommes, le matériel venant soutenir l'action engagée sur terre, sur mer et dans les airs. Au fil des siècles, depuis que les hommes vivent en groupes constitués, des tensions ont vu le jour provoquées par la recherche de subsistances ou par la défense du territoire. Des luttes armées ont éclaté alors pour imposer une volonté de domination par la menace d'abord - on montre sa force et ses armes - puis par la force elle-même soit à l'intérieur du groupe soit à l'extérieur du territoire occupé par la tribu. Petites unités constituées dans un premier temps de quelques individus pour affirmer l'emprise sur une micro région, voire sur une province, l'armée est devenue un moyen d'Etat pour défendre une frontière ou pour exécuter une mission de soutien ou de conquête sur un théâtre extérieur. Nous ne citerons que l'exemple de l'armée romaine au moment de l'expansion de l'Empire et plus particulièrement la conquête de la Gaule.

Qu'en est-il alors de l'engagement ou du recrutement des futurs soldats ? Dans l'Antiquité occidentale, les armées sont nationales mais elles excluent les prolétaires, les esclaves, les individus des peuples conquis et soumis. La notion d'armée nationale est reprise à l'époque moderne quand le recrutement fait appel aux citoyens pour une durée indéterminée. C'est la révolution de 1789 qui, en France, instaure le service militaire obligatoire, recrutant chaque année la classe d'âge qui formera ou complétera les futurs régiments de la République. Napoléon avec la Grande Armée, dénommée ainsi depuis 1803, constitua une machine de guerre sans égal en ce début de XIX^e siècle.

Depuis le Directoire (1795-1799), le service militaire était obligatoire de 20 à 25 ans et les autorités politiques et militaires avaient institué le système de la conscription. Toutefois pour en atténuer la dureté - 5 ans c'est beaucoup pour une vie dont la durée était nettement plus courte qu'aujourd'hui - au sein d'une population presque exclusivement rurale, attachée à son village, on avait mis en place «le tirage au sort» et la pratique du remplacement. Les citoyens conscrits qui avaient la main heureuse en tirant un numéro élevé étaient dispensés du service militaire ; ceux à qui le hasard attribuait un mauvais numéro devaient partir et servir pour cinq ans. Toutefois, si la fortune familiale ou quelques économies le permettaient, on pouvait payer un homme qui partait à la place du malchanceux.

La loi de conscription apparaissait ainsi plus modérée mais le système du remplacement fut parfois supprimé, en particulier l'année 1813, année où Napoléon recruta six cent cinquante mille hommes dont environ deux cent mille Français pour engager la guerre en Russie. L'Empereur faisait rappeler des classes entières mais aussi des conscrits dispensés, pour certains, dix années auparavant. Après la chute de l'Empire (1814), l'armée fut réorganisée à partir de la loi du 12 mars 1818 sous la responsabilité du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. L'effectif comporte 250 000 hommes qui sont recrutés par tirage au sort avec remplacement possible ou par engagement volontaire pour une durée de six ans. Ce n'est qu'en 1872 qu'on instaurera le service militaire obligatoire pour tous quelle que soit l'appartenance sociale ou la fortune.

Le document que nous vous présentons illustre parfaitement la notion de remplacement au service militaire par un volontaire se faisant payer au terme d'un contrat qui hypothèque les biens de la famille du conscrit, ici le père du jeune Jean-Claude. Ce document est constitué de deux

feuilles doubles en papier, de format 21 cm x 29,7 cm, avec timbre royal¹. Ecrit à l'encre noire par le notaire DESARNAUD de Montbrison, il concerne le citoyen Jean-Claude BEYNARD, cultivateur de la commune de La Valla² dans le canton de Saint-Chamond et le citoyen ANCRENNE, cultivateur de Lons-le-Saunier. On notera l'éloignement géographique (pour l'époque...) entre les domiciles du remplacé et du remplaçant. Cela signifie-t-il que le jeune ANCRENNE était domestique de monsieur BEGUIN, propriétaire de Montbrison, chargé en 1835 de recevoir le solde de l'argent du contrat ?

Pardevant DESARNAUD licencié en droit et son collègue notaire royal à la résidence de Montbrison soussignés furent présents, Jean-Christophe ANCRENNE- cultivateur demeurant à Lons-le-Saunier – d'une part

Et M. Antoine Julier - commis d'affaire demeurant à Lyon au lieu de Luzernaud, commune de Lavalla, canton de Saint Chamond aux termes de la procuration qu'il lui a passés par acte reçu Berger Notaire à Saint Chamond le vingt octobre dernier Le brevet de la quelle procuration certifié sincère par ledit Sr Julier sera annexé aux présentés d'autre part.

Lesquels sont convenus de ce qui suit :

Ledit Sr ANCRENNE s'oblige servir dans les armées royales en remplacement de Jean-Claude Beynard fils du dit Laurent, jeune soldat de la classe de mille huit cent trente deux, Canton de St Chamond n° 24.

Au quel remplacement ledit ANCRENNE a été admis par l'autorité ce jourd'hui.

En conséquence il promet rejoindre sans délai le Corps qui lui sera assigné pour y servir au lieu et place dudit BEYNARD fils et jusqu'à dispense définitive de celui de tout service actif.

L'indemnité de ce remplacement est fixé à la somme de seize cent francs : a compte de laquelle le dit ANCRENNE reconnaît avoir reçu celle de quatre cent francs du Sr Julier et quant aux douze cent francs restant, ce demier ez qualité, s'oblige les payer en l'étude de DESARNAUD notaire après l'expiration de l'année de responsabilité dont est tenu le remplacé envers le gouvernement avec intérêts et à l'ordre du Sr ANCRENNE mis sur la premiere grosse des presentes.

Pour sureté de cet indemnité le Sr Julier, ez nom, affecte et hypotheque spécialement tous les biens dudit Laurent BEYNARD et un domaine à lui appartenent situé au lieu de Luzernaud dite commune de Lavalla, composé de batiments, prés, terre patures et champs.

Dont acte fait et passé à Montbrison étude le seize novembre mil huit cent trente trois, les partis et les notaires ont signé après lecture. Signé à la minute, ANCRENNE, JULIER, DUSSER et DESARNAUD notaire

Au bas, il est écrit : Enregistré a Montbrison le 25 novembre mil huit cent trente trois. Reçu seize francs et soixante centimes pour le decime – Signe LAULANHIER.

Suit la teneur de l'annexe :

Pardevant Me Jean Baptiste BERGER et son collègue notaire a la residence de St Chamond departement de la Loire. Ce jourd'hui 28 octobre 1833 Est comparu au lieu de Luzernaud Commune de Lavalla Canton de St Chamond lequel librement nomme pour son mandataire général et spécial, Sieur Antoine JULIER commis d'affaires demeurant à Lyon

Auquel il donne pouvoir de pour et au nom du constituant traiter avec toute personne ayant la qualité requise, a l'effet d'obtenir le remplacement pour le service militaire de Jean Claude BEYNARD appelle a ce service, par le resultat du tirage de la classe de 1832 au susdit Canton de St Chamond où il lui est échu le n° 24 a cet effet consentir tous acte par acte publique ou sous signature privée tendant a procurer ledit remplacement, sera fixée a la somme totale et principale de seize cent francs dont trois cent francs seront payables immédiatement, apres l'admission audit remplacement et treize cent francs apres l'expiration de l'année de responsabilité, avec interets de

¹ Le roi Louis-Philippe règne sur la France de 1830 à 1848.

² Aujourd'hui La Valla-en-Gier.

cette dernière somme a partir de la dite admission. Le mandataire autorise en outre a affecter a la surete du paiement desdites sommes tous les biens du constituant et spécialement le Domaine qu'il possède audit lieu de Luzernaud, Commune de Lavalla, composé de batiments, prés terres, paturages et champs 2^e a Presenter le dit Remplacant devant le Conseil de Recrutement du departement de la Loire, pour l'admission dont il s'agit, tout ainsi et de la même manière que pourrait le faire ledit comparant qui confère en outre tous autres pouvoirs non prévus dans le cas ci dessus posé et sous toute obligation utile et de droit

Dont acte, lu audit BEYNARD ; fait et passé à St Chamond étude de Me BERGER qui a signé avec son collègue non le comparant, qui requis de signer a déclaré ne le savoir faire. Signé à la minute Brevet de la présente procuration ROZIER et BERGER Notaires.

Au bas il est écrit : Enregistré à St Chamond le vingt et un octobre mil huit cent trente trois. Recu deux francs vingt centimes – signe MATHIEU

Expedie au Sr Julier

DESARNAUD N.R.

Recu dudit JULLIER sauf son recours la somme de trente francs pour le cout de l'acte expédié ci contre DESARNAUD.

Fait suite à ce contrat établi devant les notaires de Saint-Chamond puis de Montbrison une quittance de la somme de 1 295 francs par M. BEGUIN à M. Laurent BEYNARD en date du 24 avril 1835 par-devant Me DESARNAUD notaire à Montbrison. Il s'agit du solde de la somme indiquée dans le contrat de 1833 augmenté des intérêts comme il est stipulé dans le texte initial.

Pardevant Me DESARNAUD Licencié en droit et son collègue Notaires Royaux à la residence de Montbrison soussignés :

Fut present Me PIERRE ETIENNE LOUIS BEGUIN propriétaire demeurant a Montbrison

Lequel reconnaît et declare avoir recu presentement du Sr Laurent BEGNARD cultivateur demeurant au lieu de Luzernaud commune de Lavalla ; canton de St Chamond, present et acceptant La somme de douze cent quatre vingt quinze francs, pour le montant en capital et interêts dus et échus à ce jour, de l'indemnité due au Sr Jean Christophe ANCENNE par ledit BEGNARD aux termes d'un acte de remplacement militaire en date du seize novembre mil huit cent trente trois, reçu DESARNAUD notaire soussigné.

Laquelle indemnité était payable à ordre et le Sr ANCENNE l'avait passee au Sr BEGUIN.

Remise a été faite de la premiere grosse du titre.

Donnant le Sr BEGUIN main levée de l'inscription prise en son nom, contre ledit BEGNARD, au bureau de St Etienne, le vingt trois mars mil huit cent trente cinq Vol. 90. N° 389

Fait et passé a Montbrison, étude ledit vingt quatre avril mil huit cent trente cinq

Le Sr BEGUIN et les notaires ont signé, non le Sr BEGNARD qui a déclaré ne savoir signer de ce enquis après lecture

SIGNE BEGUIN - DESARNAUD et DUSSEY Notaires

Enregistré à Montbrison le vingt quatre avril mil huit cent trente cinq folio 7 V° Cotes 4. Reçu six francs quarante sept centimes pour quittance et soixante quatre centimes pour dixième – SIGNE PAILLARD- Expedie à BEYNARD

DESARNAUD Nre

*

* *

Ces actes notariés appellent plusieurs réflexions et quelques remarques dont certaines resteront pour l'instant sans réponse.

1 - Les premiers actes sont établis et signés en l'étude de M^e Berger à St-Chamond, ce qui est logique par rapport au domicile de BEYNARD. Les actes et quittance suivants sont passés à Montbrison chez M^e Desarnaud ; cela peut surprendre à la première lecture. L'explication réside dans le fait que la préfecture, siège de l'administration civile départementale, est alors à Montbrison et que l'autorité militaire qualifiée pour le recrutement et éventuellement pour les remplacements exerce aussi ces deux missions dans cette ville.

2 - JULIER est qualifié de commis d'affaires, fondé de pouvoir de Laurent BEYNARD, cultivateur à La Valla. Ce dernier ne sait pas signer donc ne sait pas lire. Il confie son affaire à JULIER qui est autorisé par sa fonction et sa qualité à traiter le remplacement du fils, Jean-Claude BEYNARD.

3 - JULIER, commis d'affaires, dispose-t-il à Lyon d'une officine spécialisée dans ce genre de transaction et d'un réseau de remplaçants, ce qui pourrait éclairer le fait que ANCRENNE et BEYNARD soient assez éloignés l'un de l'autre ?

4 - Faire remplacer son fils et prendre un fondé de pouvoir supposent de la part de Laurent BEYNARD une certaine aisance.

5 - La somme de 1 600 F, fractionnée en deux parts, est celle allouée à l'époque. Il faudrait la comparer avec salaires agricoles et ouvriers et aussi au prix des denrées des mercuriales. Il semblerait que cette somme ne soit pas très importante, ce qui, à première vue, pourraient contredire les hypothèses sur l'ensemble des biens du père. Mais les hommes d'affaires du XIX^e siècle étaient-ils différents de ceux du XXI^e siècle pour prendre quelques risques ?

6 - De jeunes cultivateurs acceptent le remplacement : pourquoi ? Sont-ils domestiques plutôt que propriétaires laboureurs ou fils de propriétaires ? Il faut pencher pour cette hypothèse. Certains préfèrent les risques liés au métier militaire puisque, d'une part ils touchent une indemnité du remplacé et d'autre part une solde en tant que militaire. Cette situation financière – ici 1 600 F – est plus avantageuse que celle de domestique aux gages plutôt maigres. Et puis, on peut miser sur le goût de l'aventure de quelques-uns puisque c'était, comme le tour de France des Compagnons, une façon d'échapper à l'étouffement familial et villageois.

7 - Un acompte de 400 F est versé à la signature du contrat et le solde de 1 200 F est réglé l'année suivante, augmenté des intérêts dont le taux est de 7,9 %, ce qui apparemment représente un bon placement. Ce qui interroge, c'est la quittance du solde qui est établie par M. BEGUIN, propriétaire à Montbrison et qui reçoit de ce fait l'argent à la place de J.C. ANCRENNE qui est encore au service pour quatre ans. Il est donné «main levée» à M. BEGUIN, c'est-à-dire qu'un acte est établi à ce moment là qui arrête immédiatement les effets d'une éventuelle saisie des biens de BEYNARD si, bien sûr, celui-ci n'avait pas honoré les engagements pris au terme des contrats successifs.

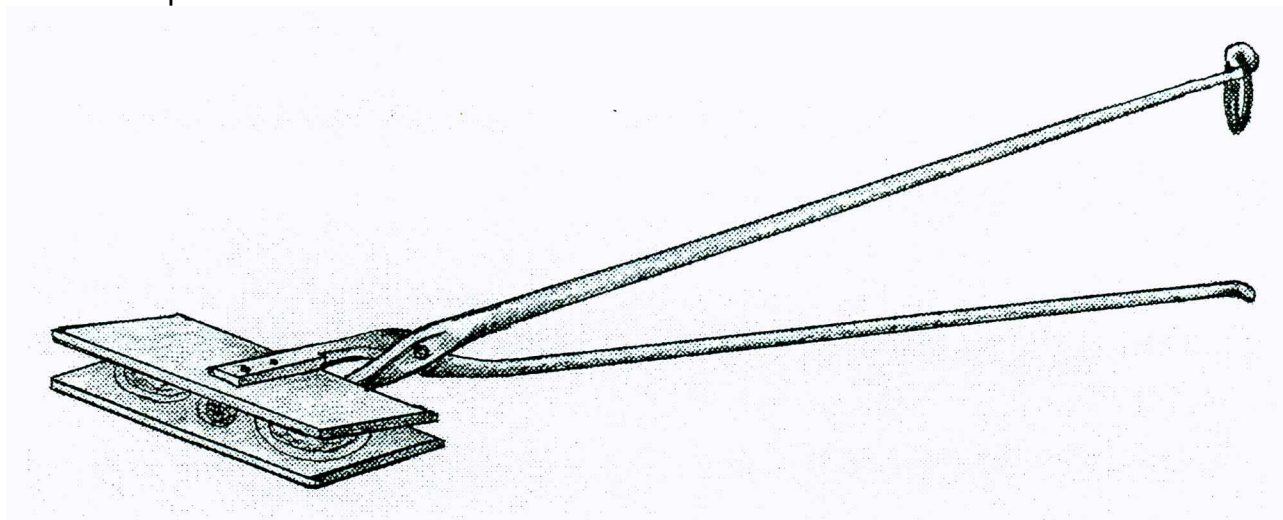
8 - La présence de BEGUIN pose encore question. Généralement, les remplaçants faisaient confiance soit à leur famille, soit au maire du village pour les représenter au moment du versement et encaisser l'argent après l'année probatoire du remplaçant. BEGUIN était-il homme d'affaire à Montbrison, une sorte de banquier spécialisé dans cette pratique ?

Antoine Cuisinier

Fer à hosties, rondeau à hosties

Beaucoup de congrégations religieuses possédaient un fer à hosties, c'est-à-dire un moule pour réaliser les hosties. Ces hosties étaient destinées à une utilisation interne mais, aussi, étaient revendues à l'église pour la communion des fidèles, assurant ainsi une source de revenus pour ces communautés. Par exemple, l'abbaye Sainte-Croix à Saint-Benoît près de Poitiers produit toujours des hosties. Un texte de l'évêque Fortunat (VI^e siècle) est à l'origine de cette tradition. Les moniales en envoient plusieurs millions chaque année dans de nombreux diocèses.

Les fers à hosties ressemblent aux gaufriers (fers à gaufres) beaucoup plus largement répandus. Tous ces fers sont constitués de deux plaques ou palettes de fer ou de fonte de fer servant de moule, comportant le décor en creux et en négatif. Ces plaques sont rivées sur deux longues et fortes branches (60 cm) montées et articulées en tenaille. Ces tiges permettent d'ouvrir et de refermer les mâchoires du moule. L'une de ces branches est terminée par une boucle recevant un anneau oblong analogue à un maillon de chaîne. Cet anneau, d'une longueur adaptée, s'accroche à l'autre branche dont l'extrémité est recourbée vers l'extérieur pour assujettir l'accrochage. Ce dispositif permet d'assurer la fermeture du moule lors de la cuisson et n'oublions pas qu'il faut retourner l'ensemble pour cuire les deux faces.



Fer à hosties

Les palettes des fers à hosties sont presque toujours rectangulaires (quelques formes ovales apparaissent au XVIII^e siècle, et le musée de Cluny conserve un modèle circulaire du XIV^e siècle destiné à fabriquer une grande hostie). Contrairement aux fers à gaufres, une seule des deux palettes des moules à hosties est décorée (l'autre étant parfaitement lisse). C'est ce décor qui est digne d'intérêt.

Le fer à hosties décrit ci-dessous provient du sud du département, il appartenait à la congrégation des Sœurs d'Usson-en-Forez.



Fer à hosties : plaque décorée
(20,4 cm x 10,2 cm)



Détail

Sur la plaque décorée de ce fer sont gravées quatre empreintes permettant de réaliser simultanément quatre hosties : deux grandes pour le prêtre situées de part et d'autre de l'axe médian, la partie centrale étant occupée par deux petites hosties superposées pour les fidèles. Cette disposition classique est celle que l'on rencontre le plus fréquemment (le musée Saint-Jean d'Angers possède un fer à six hosties : trois grandes et trois petites disposées en V croisés et inversés).

Le décor identique des grandes hosties a pour thème la Crucifixion. Le Christ en croix est très finement ciselé, la précision des détails du visage, du torse et du pagne est remarquable. Autour de la tête du Christ, cinq symboles en pointe de flèche semblent dessiner un nimbe, une auréole en signe de gloire. La croix porte, en négatif, la classique inscription *INRI*, inscription mise par Pilate sur la croix composée des initiales des mots latins *Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum* : Jésus Nazaréen Roi des Juifs (le J n'existe pas en latin et est remplacé par le I). Cette croix est placée sur un inhabituel terre herbu. L'ensemble est entouré de trois cercles concentriques, le plus grand donnant le diamètre de l'hostie : 8 cm. Entre les deux cercles intérieurs court un entrelacs hérissé de piquants symbolisant la couronne d'épine



Le décor des petites hosties est beaucoup plus riche en symbolisme. Dans une première lecture apparaît clairement, en bas, le Sacré Cœur : cœur de Jésus symbole de l'amour divin, surmonté des flammes de la Charité. La partie centrale du décor, très plaisante à l'œil, semble, dans un premier temps, plus hermétique, si ce n'est les deux poissons à gauche. Hormis leur signification que nous aborderons plus loin, ces poissons sont un habile dessin du graveur pour former la lettre S à l'envers (négatif de l'empreinte).

Cette lecture éclaire le reste du décor : les motifs forment l'inscription IHS à lire de droite à gauche. Ce monogramme classique est l'abréviation des mots latins *Iesus Hominum Salvator* : Jésus Sauveur des Hommes.

Revenons sur les motifs de cette inscription. Les six tulipes des lettres I et H pourraient être des calices, mais, plutôt, représenter les six jarres des noces de Cana où Jésus changea l'eau en vin. Il n'est pas étonnant que cet épisode marquant soit représenté car ce fut le premier signe de Jésus. En associant les points centraux symbolisant des pains aux poissons nous retrouvons les cinq pains d'orge et les deux menus poissons de la multiplication des pains par Jésus en Galilée, il reste l'arbre médian qui pourrait être l'arbre du péché avec le serpent enroulé à sa base, péché vaincu par Jésus le nouvel Adam. Ces petites hosties sont délimitées par deux cercles concentriques dont le plus grand diamètre est 3 cm.

Le décor de ces fers à hosties se faisait par gravure et ciselure à l'aide de petits burins, ciseaux et gouges par enlèvement de métal. La précision des détails et leur qualité de réalisation sont l'œuvre d'un habile graveur.

Les palettes des fers à hosties, sans rebords, permettent de réaliser, après cuisson, une plaque plate de pain azyme (sans levain) à pâte sèche composée uniquement d'eau et de farine.

Pour obtenir les hosties, cette plaque était ensuite découpée à l'aide d'un rondeau à hosties. Celui présenté ci-dessous est un bel objet très raffiné d'une hauteur totale de 14,5 cm. Il s'agit d'un emporte-pièce cylindrique de 2 cm de haut et de 3,2 cm de diamètre extérieur à base coupante, convenant parfaitement à la découpe des petites hosties. Cet emporte-pièce est brasé sur une fourche arrondie en arceau dont la tige supérieure carrée est finement travaillée en plusieurs moulures successives. Le tout est emmanché dans une poignée de 5,5 cm, en noyer semble-t-il, joliment tournée en balustre soulignée de deux traits et terminée par un pommeau aplati permettant la préhension et assurant la pression nécessaire à la découpe.

Pierre-Michel Therrat



Rondeau à hostie

Troisième Printemps de l'histoire locale

organisé par le Centre social de Montbrison et la revue *Village de Forez*
dans les locaux du Centre social
13, place Pasteur, à Montbrison

les samedi 12 avril et dimanche 13 avril 2003

Ouvert les deux jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h au centre Social, *entrée gratuite.*

Exposition vente des livres et revues d'Histoire consacrées au Forez

avec la participation de : *Village de Forez*, des publications de l'université de Saint-Etienne, de *la Diana*, société historique et archéologique du Forez, des publications du musée *Alice Taverner* d'Ambierle, des *Amis du Vieux Saint-Etienne*, de *l'Association des Amis de Benoît Malon* (Précieux).

Expositions :

- Présentation d'objets du musée *Alice Taverner* d'Ambierle et de la collection Pierre-Michel Therrat
- Exposition de photos sur le Forez, par Christian Levet
- Exposition de peintures (gouaches) de Henri Chauve, ancien président des *Tupins*
- Exposition : *Briques et briqueteries*, de Paul Robert

Programme du samedi 12 avril :

- 14 h-16 h Plusieurs auteurs seront présents pour dédicacer les dernières publications de *Village de Forez*
- 15 h : Conférence de Joseph Barou : *La tradition hospitalière de Montbrison : l'Hôtel-Dieu et la Charité de Montbrison.*
- 17 h 15 : chansons, par l'association *Cabaret*, *entrée gratuite*
- 18 h : vin d'honneur
- 20 h : repas forézien au Centre social (inscriptions au Centre social)

Programme du dimanche 13 avril :

- 15 h : Conférence de Muriel Jacquemont et Sophie Lefevre-Sagnard : *La commanderie des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Montbrison.*
- 16 h : Visite guidée de la Commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. par Muriel Jacquemont et Sophie Lefebvre-Sagnard.